



RAPPORT ANNUEL

2022-2023

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT INC | celp@videotron.ca

Ce document contient :

AVANT-PROPOS (page 4)

Les préalables : (page 5)

1. Le mot de la directrice du CELP (page 5)
 2. Le mot de la présidente du CA du CELP (page 6)
 3. Les témoignages de d'autres acteurs du CELP (page 9)
 - Le mot de l'intervenante
 - Le mot d'une bénévole (page 10)
 - Le mot d'une nouvelle participante
-

Survol chronologique 2022-2023 (page 11)

Priorités et enjeux de la planification stratégique 2020-2025 : les enjeux 2022-2023 (page 15)

Description de la clientèle (page 16)

Espoirs et précarités fusionnent en chaos et incertitudes, au gré du moment... on fait face à une année chaotique et incertaine (page 17)

- 2022-2023 : Nouvelle initiatives
-

Aperçus chiffrés (page 19)

- TABLEAU 1 : Aperçu chiffré des activités du CELP en 2022-2023
 - TABLEAU 2 : Aperçu des rencontres sur les 4 dernières années 2020-21-22-23 pour 4 activités du CELP (page 23)
 - Horaire général 2023-24 (page 24)
-

Description des activités 2022-2023 (page 24)

- L'école de la vie (page 24)
- Les rendez-vous amitiés ou drop-in (page 26)
- Le club de lecture (page 28)

- Le yoga 1 et 2 (page 29)
- Le yoga 3 (page 30)
- Des projets : ils n'ont pas pu prendre forme (page 33)

Autres réflexions et données d'analyse (page 34)

Au-delà des chiffres, il vaut la peine de réfléchir sur les conditions «gagnantes» pour une mobilisation optimale à la prévention en santé affective

- Un laboratoire de relations humaines et l'application de procédures démocratiques (page 34)
- **TABLEAU 3 : Partage-circulation de l'information (page37)**
- La contribution de la communauté (page 34)
- La réponses aux besoins de la communauté (page 35)
- Engagement et concertation (page 37)
- La vie démocratique du CELP (page 46)
- Tableau 4 : La liste des membres du CA en 2022-2023 et la représentativité (page 47)
- Tableau 5 : Suivi du plan d'action 2022-2023 (page 49)

Rapport financier au 31 mars 2023 (page 52)

Les orientations du CELP en 2023-2024 (page 64)

2022-23 ↓

POST-PANDÉMIE 22-23

- APPRÉCIER CE QU'ON A
- APPRÉCIER CE QU'ON EST
- ET S'ADAPTER

Mobilisation- dissipation

Chaos- intégrité

Rigues- souplesse

Crise- opportunité.

Émotions- apaisement

Incertitude- action

Intensité- calme

Résilience- entropie

Limites- infini

Fuir- faire face

Même- différent

2022 : Une année en 2 temps : a) « S'empresser pour rattraper le temps » et b) « Reculer pour mieux sauter ».

a) De février à décembre 2022 : s'empresser

Des mouvements d'intensités fortes et polarisées se succèdent. Intensités chaotiques déclenchant une urgente résilience en cours de travail : une cadence dissonante obligée dans un contexte trop en surchauffe. « Nous avons été fortement confrontés à l'impuissance », comme l'a dit une employée du CELP.

Les activités ont repris en parallèle aux réflexions approfondies pour mieux retenir l'harmonie désirée avec la planification stratégique non achevée de 2020 : la mission du CELP après la pandémie, le recrutement et l'adaptation à l'avenir, l'adaptation à la technologie, le code d'éthique, le transfert des connaissances et la construction du site internet.

b) De janvier à mai 2023 : reculer pour mieux sauter...

Après cette « arythmie inquiétante » conséquence du coup presque fatal porté au cœur du CELP par la pandémie (voir le rapport annuel 2021-22) le CELP se concentre sur le transfert des connaissances et fait face à des enjeux vitaux à ce stade-ci de son évolution : le recrutement et la publicité, la synergie des groupes et l'image.

En toute transparence, il faut dire qu'en 2022 les consensus ont été difficiles et les tensions peu confortables, anxieuses, émergeaient incongrument. À bout de souffle, en mouvements effrénés, sur l'impulsion plus que jamais, nous avons eu besoin de nous adresser à l'intelligence écosystémique et de se situer en consensus stratégique dans un respect mutuel. L'équilibre est peu à peu revenu. Le CELP respire mieux. La formation continue a en effet permis d'éviter l'éclatement ou l'implosion. Il reste encore beaucoup à faire d'ici 2025. Les idées partagées deviennent de plus en plus productives pour une relance sensée et adaptée à l'avenir de l'entraide dans les nouveaux paradigmes sociaux. Il faut croire que le travail et l'autodétermination peuvent réguler l'angoisse d'abandon.

MARIE - PAULE CAMPEAU

Les préalables :

1. Le mot de la
directrice du CELP

MOT DE LA DIRECTRICE DU CELP

L'année financière 2022-23

Le rapport financier au 31 mars 2023 présente un Pivot toujours en équilibre financier malgré toutes les peines vécues ces 2 dernières années. Mais un budget de relance vigoureuse manque toujours. Nous ne pourrions pas, avec notre budget actuel, embaucher une équipe suffisante pour ouvrir 5 jours par semaine.

Depuis cette relance monétaire en chaud-froid, le CA peut se permettre d'offrir des conditions de travail plus compétitives grâce à la hausse obtenue de 55,000 \$ du PSOC, mais ne peut toujours pas compléter son équipe. Si nous avons gardé notre personnel embauché en mai 2022, nous serions déficitaires aujourd'hui.

Comme partout ailleurs, la relance a été lente. Il a fallu multiplier les adaptations à de nombreux changements technologiques et normatifs tout en constatant que nos fournisseurs devaient faire de même. Nous sommes tous devenus ainsi des pépinières à malentendus. Un présent frénétique. Et un avenir de plus en plus dispendieux. Les besoins du CELP pourront être répondus seulement en augmentant les revenus récurrents. Une hausse de subvention a été demandée au PSOC en janvier 2023. Et des dépenses importantes ont été déboursées cet hiver pour des réparations au système électrique.

L'équilibre budgétaire est maintenu. Par chance que le CELP est propriétaire. On épargne sur le loyer. Les activités régulières sont reprises depuis février 2022 et se sont maintenues et renforcées progressivement malgré les aléas post pandémie. Le recrutement en a subi les contrecoups navrants malgré les efforts faits à ce chapitre tels que : la distribution d'au moins 2,000 dépliant dans Mercier-ouest, l'accueil à 4 jours par semaine à l'automne, la planification d'une activité avec le Centre St-Pierre, l'affichage de postes à Accès-bénévolat, et la construction d'un site Web.

La gouvernance essentielle a été toute exécutée et suivie malgré « l'arrêt subi du cœur du CELP en 2020 » et les « travaux à la warfarine » entre septembre 2021 et février 2022. En 2022 les tâches administratives se sont alourdies à l'interne avec l'embauche (gestion de personnel, payes, contrats de travail, etc.). Il est devenu évident que nous aurons besoin d'obtenir l'aide d'un adjoint à la direction, rôle qui

est joué bénévolement par Louise Ranallo en 2022-23 à 4 jours par semaine.

Les difficultés de recrutement ont persisté plusieurs mois en 2022-2023. Ce n'est qu'en mai 2023, avec l'ouverture de « l'École de la vie » à tous, que nous avons enfin espoir de dynamiser la gouvernance du CELP. On gagne à se faire connaître mais il faut s'approprier parce que la singularité du CELP n'apparaît pas au premier coup d'œil.

Le rôle d'agent d'appartenance est confirmé et prendra sa place à l'expérience. Il deviendra plus efficient quand l'accueil sera supporté par une équipe et pourra s'appuyer sur un plus grand choix d'activités qui répondent aux besoins. La supervision-formation favorise de plus en plus l'adhésion de nouvelles personnes. Et la programmation a besoin d'être assumée par plus de ressources humaines bénévoles.

Le CELP a appris de ses erreurs cette année. On sait maintenant qu'il faut regarder loin et ne pas s'adapter rapidement et à courte vue. Le monde est en grand changements. L'adaptation a besoin de temps.

Le CELP est maintenant officiellement ouvert 3 journées par semaine, ce qui ne pouvait être ainsi en 2019. Beaucoup de travail reste à faire. On fera les choses les unes après les autres et on priorisera l'action si elle peut se déployer en toute santé et sécurité entre nos murs.

Merci d'être là pour nous aider à prendre un peu plus de vent dans ses voiles.



LOUISE RANALLO

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CA

Les préalables :

2. Le mot de la présidente du CA

LA RELANCE EST BIEN ENCLENCHÉE

Je suis sortante du CA cette année. Mais je souhaite que l'approche écosystémique « hante les murs » du CELP encore à travers la supervision-formation sans imposer de dogmes. C'est cette formation qui permet, entre toutes les conditions gagnantes, de recruter et de ressourcer les bénévoles en continue, pour les fidéliser à la cause.



Toute relève devra être bien formée à l'approche, cela se bonifiera dans le temps. Le CELP incite à agir stratégiquement pour un résultat optimal

en santé mentale même dans un monde en chaos. Plus que jamais le CELP doit affirmer sa mission dans notre société comme incarnation d'un premier niveau de pouvoir en santé mentale, celui du citoyen lui-même.

En AGA 2022 on n'a pas pu élire (tel que projeté) de nouveaux candidats au CA. Et en cours d'année, 3 membres nous ont quitté avant décembre 2022. Le CA est resté à 3 de janvier 2023 à maintenant. Notre travail a été de ralentir le cours des choses pour mieux réfléchir sur ce qui faciliterait la viabilité du CELP à long terme.

Pour des raisons de transfert de connaissances¹, je me suis présentée bénévolement toute l'année de 4 à 5 jours/semaine pour assister la gestion dans l'embauche mais aussi pour accueillir l'équipe encore néophyte sous plusieurs aspects du travail, comme l'entraide, la santé des groupes et les interrelations, la santé mentale et l'approche écologique.

En 1990 le Pivot était perçu comme avant-gardiste. Aujourd'hui il fait mieux en diffusant savoir et ressenti pour mieux comprendre la mouvance humaine. Le CELP souhaite que la prévention en santé mentale s'imbrique aux modes de vie, comme cela se fait dans les groupes d'entraide ou dans les familles.

Je dirais que nous avons vécu une crise après l'introduction subite de 5 nouveaux employés auprès de 2 personnes épuisées et surchargées par le travail en mai 2022. Paradoxalement, voulant presser le pas dans ces conditions encourageantes, nous avons dû ralentir et patienter pour donner une chance à l'efficacité.

L'année a débuté en intensités excessives, impatiences et insécurités tant pour les participants que pour la gouvernance. Ces états (vulnérables pour la santé mentale) se sont mesurés aux efforts de chacun de nous pour rester les deux pieds sur terre. On s'est finalement resaisi et avons subi l'évidence : il nous fallait diminuer le rythme sous peine de crouler sous l'énergie soulevée en chaos.

« Ralentir » depuis janvier 2023 nous a paradoxalement permis de mieux avancer malgré les limites. Merci, au nom du Pivot, pour certains d'entre vous qui ont soigné les vertiges plutôt que de s'abattre ou de débattre inutilement.

Depuis Janvier 2023, plus personne n'a quitté le CELP et nous apprenons à connaître mieux le pouls de nos membres actuels et leurs besoins en post pandémie. L'écoute redevient notre fer de lance.

Les préalables :

2. Le mot de la présidente du CA

¹ On se rappelle que j'ai aussi été fondatrice du CELP en 1990 sous la supervision du Dr Daniel Bélec dans un mandat de travail d'agent de liaison du CLSC Olivier Guimond. J'ai suivi attentivement l'évolution du CELP de nombreuses années depuis sa fondation.

Ceci dit, nous avons grandement besoin de sang neuf. Nous devons aujourd'hui élire 5 nouveaux candidats au CA et compléter un CA bien conscient de l'écosystémie, pour gérer en préservant la singularité du CELP. La basse intensité est obligatoire pour la santé mentale et un concept de base en écosystémie. Nous avons bien appris notre leçon : embaucher 5 personnes à la fois avec un sentiment d'urgence n'a pas été pleinement aidant, mais plutôt précipitant, envahissant et dangereux. Souhaitons de ne pas reproduire encore cette erreur à l'avenir. Se presser, on l'a vécu maintenant, équivalait à courir à notre perte.

Nous avons donc dû sagement ralentir la cadence pour se donner du souffle. Ce n'est que maintenant qu'on sait : ralentir et réajuster les priorités était la seule solution pour nous éloigner du figement et de la peur-panique qui risquait d'éclater en actions éparpillées.

Peu à peu, ralentir a ramené plus de douceur pour contrer la violence de vivre : avec Yves Nadon, la direction, l'agente d'appartenance et la présidente du CA nous avons tant bien que mal favorisé une baisse d'intensité essentielle. Et peu à peu les inscriptions ont augmenté. La dynamique du Pivot reprend. Je nous vois enfin se rétablir.

Dans cette année d'essais/erreurs, le CELP s'en sort tout de même avec une mouvance renouvelée : plus au fait des nouvelles technologies, plus ouvert au public, un peu plus en moyens d'intégrer du personnel et de mieux répartir le travail. La relance est bien amorcée et suit prudemment son cours.

L'approche écologique est bien d'actualité, suscite beaucoup d'intérêt et se conjugue au mieux, malgré tout, avec le virage chaotique de notre société contemporaine. Elle s'adresse au bon sens et à l'intelligence des gens. Depuis qu'on la publicise, on reçoit des commentaires très positifs.

Merci à ceux qui veulent apprendre et faire face aux insécurités et aux changements sociaux actuels avec une touche de sophistication². Même si nous sommes peu nombreux, nous reprenons notre forme. C'est grâce à l'apaisement du CELP et à son éloignement du chaos qu'on pourra promouvoir ensemble une saine écologie des liens humains.

C'est nous tous qui faisons du CELP. Visons donc d'être au meilleur de nous-même en étant ouvert au partage et à la mutualité avant d'agir. Il est humain de vouloir comprendre avant de juger et de rester humble devant les limites de la vie. Apprenons à investir nos énergies en toute confiance et conscience.

Enfin, même si vous trouvez la lecture de ce rapport ardue, je vous invite à le lire pour vous imprégner d'un écosystème vivant orienté vers les

Les préalables :

2. Le mot de la présidente du CA

² Dans les sens « d'élaboration poussée et de complexité technique ».

régulations du stress et la sécurisation sociale comme atouts pour la santé mentale en général.



P A M É L A T A N G U A Y

LE MOT DE L'INTERVENANTE

Ma première année à « l'école du Pivot » a été, en quelques sortes, à l'image de l'entrée au secondaire. La fébrilité et la curiosité initiales liées à cette nouvelle expérience, bien que j'aie déjà fréquenté d'autres écoles auparavant, a rapidement fait place à un petit sentiment de vertige face au manque de repères. En pleine conscience, j'ai donc adopté une posture empreinte de patience et d'humilité afin de me laisser imprégner de ce nouvel univers, sans me mettre de pression pour le saisir avec empressement. Face aux nombreux changements de cap rencontrés dans mon travail au quotidien et au fil des crises qu'a rencontré le CELP cette année, j'ai usé de lâcher prise et de flexibilité pour traverser les turbulences et me laisser porter, avec confiance, jusqu'à bon port. Malgré les moments d'errance et une compréhension rationnelle du cœur du Pivot bien rudimentaire, je savais avoir saisi ou ressenti que l'essence de ce qui habitait ces murs était en accord avec mes valeurs profondes, et c'est qui m'a aidé à garder le cap.

Comme c'est souvent le cas en contexte de nouveauté, la patience et l'indulgence envers soi-même et les autres ont porté fruit. J'ai peu à peu créé mes repères, ancré mes atomes crochus avec le CELP et pu entrevoir le potentiel de cette ressources singulière pour contribuer à la promotion de la santé mentale. Au fur et à mesure que j'y ai établi mon propre équilibre, je m'y suis sentie à ma place, prête à apprendre et expérimenter. De saines habitudes de communication, une attitude d'ouverture et de bonne volonté ont permis de créer un sentiment d'équipe et de travailler en entraide avec la directrice et la présidente du CA. Les rencontres de formation-supervision continue ont quant à elles été pour moi un précieux lieu de stimulation intellectuelle et de connexion avec les fondements de l'approche préconisée au CELP.

Mes initiatives et ma créativité ont pu être mis à contribution dans le processus de relance de l'organisme ouvert aux nouvelles idées et façons de faire. J'ai eu l'occasion de mettre en valeur le Pivot sur papier et d'aller à la rencontre des gens du voisinage pour les mettre en contact avec cette ressource de leur quartier. J'ai aussi eu la chance d'accompagner le CELP dans son entrée publique dans le monde numérique, avec la création du site web qui lui permet d'afficher de manière autonome et évolutive son identité propre.

C'est ce parcours sinueux qui a caractérisé la dernière année, ma première au CELP, conjointement avec mon histoire, mes aptitudes et mes valeurs personnelles, qui me permettent de croire que j'ai le potentiel d'incarner l'esprit du Pivot et de le diffuser à mon tour, pour inspirer les personnes qui le fréquentent à progresser à leur façon dans l'appropriation de leur bien-être au quotidien.

Les préalables :

3. Les témoignages de d'autres acteurs



CLAIRE LÉGARÉ (CLUB DE LECTURE ET C.A. DU CELP)

LE MOT D'UNE BÉNÉVOLE

En donnant du temps au Pivot comme bénévole et membre du CA, je ne m'attendais pas à recevoir autant d'opportunités en retour. Tout d'abord, cela m'a donné un rôle social qui m'a permis de me sentir utile et d'utiliser mes capacités dans plusieurs domaines. J'ai fait plusieurs nouveaux apprentissages et diverses formations qui m'ont aidées à développer de nouvelles aptitudes. Mes diverses implications m'ont donné le répit et la distance nécessaires pour vivre une période difficile d'aidante naturelle. J'ai eu la liberté d'utiliser ma créativité pour offrir une nouvelle activité au Pivot. Et surtout, j'ai développé de nouvelles amitiés qui durent encore.



MARYSOL BRETON (NOUVELLE PARTICIPANTE)

LE MOT D'UNE NOUVELLE PARTICIPANTE

J'habite le quartier depuis 2017 et je constate que je ne connais pas toutes les belles ressources autour de moi...

Ce printemps, en fouillant dans ma boîte aux lettres, j'ai trouvé une petite feuille mentionnant des cours de Yoga (presque) gratuits. Cela a éveillé mon intérêt, mais je ne connaissais pas l'endroit où se donnaient ces cours. J'ai donc fouillé sur internet pour m'informer un peu sur Le centre d'entraide le Pivot.

J'ai été intriguée par la mission du centre et lorsque je me suis rendue sur place pour payer ma cotisation annuelle, j'ai été accueillie par Louise, le «pivot» de l'endroit, si l'on peut dire! Elle m'a parlé de leur philosophie, l'écosystémie, et cela a tout de suite résonné en moi de façon positive. J'ai été invitée à participer à leur formation, à laquelle j'assiste depuis quelques semaines. Cette formation me permet de mieux comprendre les personnes autour de moi mais aussi de me comprendre personnellement! Et cela rejoint également une philosophie que je portais déjà en moi, mais pour laquelle je n'avais pas de nom.

Le centre d'entraide le Pivot a été une belle découverte pour moi. L'accueil y est chaleureux et plein d'ouverture.

Merci de votre belle présence dans le quartier

Les préalables :

1. Les témoignages de d'autres acteurs



N'oubliez pas de nous lire sur nos babillards et sur notre nouveau site internet ;
www.montrealpivot.org

SURVOL CHRONOLOGIQUE 2022-23

En 2022-2023, chaque mois a défié notre petit milieu. En voici les grandes lignes.

Mars 2022 :

- Les activités régulières se poursuivent auent pour le CELP que pour les groupes locataires : le drop-in, le groupe de lecture et 2 après-midi de yoga, La semence, T'es pas seul aujourd'hui, Phobies-zéro et Les Insensés (Les entendeurs de voix).
- Des rencontres avec le PSOC ont lieu pour le suivi du CELP : on ne sait si le rehaussement accordé sera versé en octobre 2022.

Avril 2022 :

- L'audit 2021-2022 s'enclenche avec une nouvelle firme comptable et la directrice doit s'absenter à temps partiel pour maladie. Finalement elle se concentre sur les tâches d'audit qui sont prioritaires en cette période de l'année.
- Les activités se maintiennent.
- 3 postes d'agent d'appartenance sont publiés sur Indeed.
- Les démarches d'embauche se font sans la directrice ; 2 membres du CA s'en chargent. Après avoir lu une trentaine de candidatures et fait une quinzaine d'entrevues d'embauche, 5 personnes sont finalement retenues.

Mai 2022 :

- Dès la 2^{ème} semaine de mai la nouvelle équipe est physiquement en place et se familiarise en abordant les dossiers suivants : lectures et rencontres sur le Pivot, préparation de la liste des membres et de l'AGA-31 et l'entretien des locaux.
- Des réunions quotidiennes ont lieu où la transmission d'informations est priorisée pour comprendre l'entraide et la vie associative de type démocratique.
- La rédaction du bilan 2021-2022 est en cours.

- L'audit se termine enfin dans une atmosphère fébrile et affairée. Beaucoup d'erreurs de communications se produisent. Le stress vécu est important : il faut intégrer les nouveaux mais l'encadrement est incomplet sans la directrice. On projette de commencer bientôt des rencontres de formation-supervision.

Juin 2022 :

- Une nouvelle employée (embauchée pour des fonctions de DG intérim) doit nous quitter déjà, faute de travail. Une 2^{ième} personne récemment embauchée doit aussi nous quitter pour des raisons de santé.
- Dans une fébrilité peu habituelle, l'AGA-31 a lieu le 7 juin 2022. La nouvelle équipe se charge de l'organiser. On élit 2 nouvelles personnes au CA. ; Luc Gélinas et Chantal Pinel. Devant l'absence de candidats nouveaux qui acceptent d'être candidat, Claire Légaré, Chantale Ménard, Claude Castonguay et Louise Ranallo sont réélus. La directrice du CELP assiste à cette AGA et marque son retour sur place à temps plein.
- La reddition de compte est acheminée au PSOC (bailleur de fond) à la fin juin.
- Les rencontres de supervision-formation à l'écosystémie commencent.

Juillet 2022 :

- La nouvelle équipe planche sur la publicité. On distribue porte à porte plus de 1,500 dépliant conçus par Paméla dans le quartier Mercier-ouest (voir en annexe).
- Les premiers brouillons du site internet émergent sous la responsabilité de Jade.
- On procède à une évaluation du nouveau personnel.
- On planifie avec le Centre St-Pierre une formation pour le CA qui aura lieu en octobre.
- Certaines activités du CELP prennent une pause tandis qu'on prépare la période de vacances d'été.
- Le CELP s'inscrit comme membre d'Accès-bénévolat et affiche des postes bénévoles sur leur site pour recruter.
- Une formation avec le Centre St-Pierre sur les rôles et responsabilités de la gouvernance est planifiée pour octobre 2022 pour préparer les recrues à l'élection prévue pour décembre 2022.

Août 2022 :

- Le CELP ferme ses portes 3 semaines pour les vacances.
- Le retour de vacances se fait le 23 août : il reste encore beaucoup à faire pour entraîner l'équipe. Le rôle d'agent générateur d'appartenance est encore à comprendre pour les employés.
- Chantale Ménard, vice-présidente, démissionne du CA pour des raisons de disponibilité réduite.
- Les groupes poursuivent leurs activités.

Septembre 2022 :

- Chacun vaque à ses occupations. La singularité du CELP étonne, les intervenants s'efforcent de comprendre. Le rythme est lent alors que le travail est abondant.
- La directrice générale reprend les rênes de son poste de gestion.
- Les dernières démarches de l'audit sont finalisées.
- Sous surcharge déjà présente :
 - A) On réfléchit avec les employés sur les conditions de travail et rédige des contrats de travail.
 - B) On réaménage la ligne téléphonique 514-251-1869 pour qu'elle soit à portée des intervenants. L'accueil téléphonique commence enfin.
 - C) On termine la distribution des dépliant. Une nouvelle personne se porte volontaire pour être bénévole au drop-in suite à la distribution des dépliant.
 - D) L'accueil en présentiel commence en septembre à 4 jours/semaine du lundi au vendredi.
- Les activités se continuent.
- Chantal Pinel, nouvellement élue au CA annonce sa démission du CA.

Octobre 2022 :

- L'accueil téléphonique et présentiel se poursuit à 4 jours par semaine.
- Devant l'absence de recrues il faut reporter la formation offerte par le Centre St-Pierre prévue depuis juillet.
- Devant un manque de travail pour les 3 intervenants, on doit remercier l'un d'eux. Félix et Paméla restent.
- La responsabilité d'avancer la conception du site internet est transférée à Félix.

Novembre 2022 :

- Les rencontres de formation à l'écosystémie reprennent aux 2 semaines.
- Félix Denault nous fait part d'une réorientation de carrière et annonce son départ pour fin décembre 2022.
- Claude Castonguay, trésorier, nous annonce sa démission du CA pour des raisons de santé.
- Un échange téléphonique a lieu pour discuter avec la liaison au PSOC de nos difficultés de recrutement pour la gouvernance.
- Une travailleuse sociale offre ses services pour former un groupe d'entraide de parents inquiets de leurs enfants par rapport à la cyberdépendance. L'activité aurait eu lieu en janvier 2023 mais la bénévoles se désiste en décembre car elle obtient un poste qui ne lui laissera plus de disponibilité.
- Une professeur de yoga offre d'animer 10 rencontres les mercredi AM. L'activité aura lieu après les fêtes.

Décembre 2022 :

- Les activités du CELP se terminent dans la semaine du 19 décembre 2022.
- Une période de vacances (fermeture du CELP a lieu jusqu'au 16 janvier 2023).
- Les activités des groupes partenaires ont lieu.
- Félix nous quitte fin décembre et confie la construction du site internet à Paméla.

Janvier 2023 :

- Les activités du CELP reprennent le 16 janvier avec une seule personne comme agentgénérateur d'appartenance et les heures d'ouverture doivent diminuer d'une journée par semaine.
- La formation/supervision continue reprend aux 2 semaines.
- Le CA scinde les frais donnant accès à la participation aux activités et à la participation aux processus de décision et à l'AGA (inscription = 5\$ et carte de membre officielle = 5\$).
- On se passe le mot de patienter : il faut RALENTIR pour diminuer la fébrilité et augmenter la concentration de tous.

Février 2023 :

- Paméla planche sur le site internet avec Louise Ranallo.
- On concentre les énergies sur la publicité pour le nouveau groupe de yoga qui démarre en fin du mois pour 10 semaines.
- L'accueil se poursuit et se raffine.
- Une deuxième publicité est faite par dépliants.

Mars 2023 :

- Quelques nouvelles personnes se présentent au CELP (par téléphone et présentiel) après distribution du dépliant distribué à domicile.

Avril 2023 :

- Les inscriptions augmentent lentement.
- On ouvre le groupe de formation à l'écosystémie à toutes les personnes : participants et bénévoles.
- L'audit 2022-23 est en cours : on prépare les documents.

Mai 2023 :

- Mi-mai : Le site internet est enfin mis en ligne et présenté au groupe de supervision. Les commentaires sont encourageants.
- Le CA se penche sur les documents en préparation de l'Assemblée Générale.
- Les documents de l'audit sont livrés à la firme comptable. L'audit est réalisé en présentiel sur place.
- Le cahier de l'AGA et le rapport financier 2022-2023 est adopté au CA.
- La liste des membres 2023-2024 est dressée et l'invitation à l'AGA-32 est complétée dès la 4^{ème} semaine de mai.
- Les documents du cahier de l'AGA sont distribués par courriel fin mai pour permettre une lecture approfondie du bilan de l'année par les membres.

- La visite des comptables a lieu le 24 et 25 mai. Pour l'audit on reprend les façons de faire d'avant 2020.

Juin 2023 :

- L'AGA 32 a lieu le 15 juin 2023 à 17 heures .





Priorités 2023-24

- Accueil assuré en présentiel au moins 3 jours/sem.
- Publicité dynamisée et visibilité accrue.
- Recrutement : croissance des ressources humaines : bénévoles et employés.



2022-23 : priorités du CELP

- Transmission des connaissances, adaptation et fidélisation à l'approche écologique.
- Devenir incontournable dans le RLS pour approche d'entraide.
- Recruter en permanence.



OPPORTUNITÉS POUR LES EMPLOYÉS

- Faire équipe avec les bénévoles et les participants.
- Supervision bi-mensuelle avec des professionnels de la santé mentale (écosystémie).
- Apprentissage à l'observation scientifique en milieu naturel.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2020-2025 : LES ENJEUX EN 2022-23

1^{ER} ENJEU : ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CELP MALGRÉ LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE QUI PERDURE.

Installer les conditions gagnantes pour assurer la pérennité et la singularité du CELP aux plans financier et psychosocial. Relancer en innovant pour maintenir la mobilisation bénévole mais aussi en cultivant des variables gagnantes. Rester à l'écoute des besoins de nos membres pour que les membres trouvent des motifs intrinsèques de se fidéliser à l'écologie, mouvement contemporain en pleine expansion. S'assurer de participations saines pour soi comme pour les groupes du CELP.

2^E ENJEU : RÉUSSIR ENSEMBLE À RECRÉER UNE DYNAMIQUE INCLUSIVE ET GÉNÉRER POUR TOUS UN SENTIMENT D'APPARTENANCE SÉCURITAIRE ET EFFICIENT.

Cet enjeu repose sur la reduplication de communications saines entre tous. Le chaos est proportionnel à la hausse de malentendus non favorables à l'accueil et au calme si essentiels à un travail relationnel de qualité au plan de la santé affective. Chacun doit être à l'écoute de la santé régulée par nos communications. L'adhésion aux valeurs du CELP et la stimulation de l'écosystémie sont la base des agirs gagnants.

3^E ENJEU : LA RÉGULATION SOCIALE (PROMOUVOIR EN CONTINU LA STRATÉGIE DE L'ÉCOSYSTÉMIE « SAVOIR ÊTRE, PERCEVOIR ET FAIRE ») FAIT DU SENS DANS L'APAISEMENT DES ÉMOTIONS ET LA SANTÉ MENATLE.

À travers la façon d'animer nos activités le CELP peut devenir une source d'inspiration à transposer les apprentissages humains ailleurs : dans les familles, les milieux de travail, les loisirs, etc.

4^E ENJEU : APPRENDRE À S'AFFIRMER COMME INDIVIDU DANS UNE PERSPECTIVE CONSENSUELLE ET D'ENTRAIDE. LA RÉOLUTION OPTIMALE DES CONFLITS GÈNÈRE PLUS DE STABILITÉ ET DE SANTÉ/SÉCURITÉ.

Pour que chacun puisse trouver des moyens de s'inclure librement au CELP on a besoin de générer des champs relationnels peu polarisés. C'est la clé de la réussite, pour garder une attitude préventive et un rythme de croisière sain et sécuritaire.

Description de la clientèle

Ceux qui s'arrêtent au CELP sont ceux qui correspondent aux descriptions qui suivent.

- Adultes (18 ans et plus) voulant apprendre, travailler et agir pour son propre équilibre biopsychosocial en participant à la promotion de la cause de la santé mentale.
- Toute personne adulte qui veut nouer des liens d'appartenance simples, productifs et apprendre à mieux vivre avec soi-même et les autres.
- Toute personne adulte qui veut se responsabiliser pour prendre en mains son propre équilibre et sa santé mentale.
- Toute personne démobilisée en elle-même (souffrante ou non), référée par des professionnels ou des amis, qui veut cultiver son autonomie.
- Toute personne aux prises avec des difficultés de santé mentale et d'équilibre affectif (libellé antérieur : troubles transitoires ou permanents ou pas de trouble du tout).



Au CELP,
espoirs et
précarités se
fusionnent en
chaos et
incertitudes
pour le
meilleur et
pour le pire.

2022-2023 : Nouvelles initiatives :

Parce ce qu'une organisation est faite de petits détails, voici une liste des mouvements notés en 2022-23 au CELP.

N.B. : Les mouvements surlignés en jaune sont des mouvements heureux (les bons coups).

- L'accueil et l'entretien sanitaire sont délégués aux agents d'appartenance. L'entretien se conforme aux normes sanitaires et certaines normes deviennent des habitudes en postpandémie.
- La relance prévue pour 2020 est activée en janvier 2022 malgré le rehaussement financier reporté et la dératisation à peine complétée.
- L'entente nouvelle de 3 ans avec JFMV pour l'audit et la comptabilité de 2021 à 2024 est respectée.
- Le fournisseur pour le support informatique est changé en mars 22.
- La formation/supervision en écosystémie (activités préventives en santé mentale) est changée dès juin 2022 pour le transfert de connaissances.
- La formation/supervision en écosystémie en avril-mai 2023 n'est plus réservée qu'aux bénévoles.
- 50% des ententes de partenariat avec les groupes-locataires sont reprises après la pandémie.
- Les clés électroniques sont distribuée aux employés.
- La surveillance vidéo est installée pour la sécurité.
- En l'absence de la directrice générale 5 personnes nouvelles sont embauchées en mai 2022. Résultat : difficulté la d'intégration de ces personnes au CELP a été majeure et a retardé plusieurs choses dont le recrutement de personnes intéressées à faire du bénévolat d'administration (accepter de siéger au CA).
- Des indicateurs de crise sont notés dès 2022 : il y a exacerbation des émotions, communications tendues, impatience. La basse intensité a dû être appliquée pour en sortir.
- En l'absence de la DG, les tâches de gestion ont été dirigées en partie par la présidente du CA : expérience difficile car les rôles sont devenus confus, ce qui a perturbé la synergie interne et attisé des malentendus.

EN FINALE : EN 2022 LE RECRUTEMENT AU CELP EST DIFFICILE, HASARDEUX PARCE QUE LES CHANGEMENTS SOCIAUX SONT CONSIDÉRABLES, MAIS

Au CELP,
espoirs et
précarités se
fusionnent en
chaos et
incertitudes
pour le
meilleur et
pour le pire.

QUAND MÊME ESSENTIEL. ON A DÛ
MODIFIER LA MÉTHODE POUR
REJOINDRE DES GENS.

FAIRE CONNAÎTRE LE PIVOT POUR
RECRUTER PLUS DE BÉNÉVOLES ET
REFLÉTER UNE IMAGE PLUS FIDÈLE À
LUI-MÊME.

Le recrutement se réglait sans publicité depuis 30 ans (selon une pulsion naturelle, comme dans une famille). La donne est actuellement changée et le CELP doit se faire connaître pour être choisi.

Quatre actions concernant le désir de recruter ont été mises de l'avant depuis 10 mois :

1. Le CELP a affiché des postes bénévoles sur le site d'Accès Bénévolat. Peu de résultats ont été notés.
2. Des dépliants en papiers ont été distribués de porte à porte chez les résidents de Mercier-Ouest en septembre 2022 et en mars 2023. Cette initiative a généré peu de synergie bien que quelques personnes se sont arrêtées au CELP pour visiter et se sont inscrits, le temps est compté.
3. La formation/supervision a été offerte aux bénévoles (aux 2 semaines dès juin 2022). Cela a motivé les anciens bénévoles mais le CELP a besoin de se faire connaître.
4. La mise en ligne d'un site internet a pris 10 mois pour se compléter. Le site a obligé le CELP à faire une autre adaptation à la technologie. Les résultats sont à venir.

On a réfléchi à l'image et à faire connaître la singularité du CELP. Nous avons conclu que la méthode publicitaire du CELP devrait permettre aux gens de bien le connaître avant de s'y engager plus à fond, le long terme étant le type de bénévolat recherché.

Dans cette perspective, en avril 2023 on a opté pour la permission d'inscription à 10 supervisions à qui le veut. Dans le cas où une personne voudrait accéder à plus de 10 rencontres, la condition émise est que la personne devienne bénévole au CELP.

Cette formule plait. Déjà 5 personnes s'y sont inscrites en un seul mois.

Cette dernière initiative nourrit un espoir de mobilisation communautaire pour la cause de la santé mentale et de recrutement de personnes en appartenance au CELP pour 2024-25.

TABLEAU 1 : APERCU CHIFFRÉ DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2022-2023

Le CELP souhaitait relancer ses activités mais surtout accueillir régulièrement 5 jours par semaine. Depuis des années, les jours d'ouverture étaient irréguliers, au gré des ressources humaines disponibles pour l'accueil en présentiel. En 2022-2023, l'embauche a permis d'ouvrir à 45% du chiffre souhaité (i.e. 5 jours par semaine).

Jours d'accueil entre 2020-2022 non officiels et assumés par la direction	Mesure 1 jr = 6 heures d'ouverture par jour d'accueil	jour ouvert pour accueil même si le CELP est accessible	Fonctions d'accueil : la directrice et un bénévole	ND	ND
RÉEL : jours d'accueil 2022-2023 (3 ou 4 jours semaine)	Mesure 1 jr = 6 heures d'ouverture par jour d'accueil	117 jours ouverts (630 heures travaillées)	Réel, pour l'accueil : 0 bénévole en 2022-2023	Réel pour l'accueil : 0 heures de bénévolat	33 nouvelles personnes ont été accueillies (estimé)
But visé : jours d'accueil 2023-2024 (5 jours semaine)	Mesure : 6 heures d'ouverture par jour d'accueil	260 jours visés (1,560 heures d'accueil)	ND	ND	ND

ACTIVITÉS DE GROUPE Du 1 ^e avril 2022 au 31 mars 2023	Nombre de rencontres (occurrence)	Personnes rejointes (nombre de)	Nombre de bénévoles	Heures de bénévolat	Présences totales dans les activités
DROP-IN : en 2021-22 >	46 rencontres	25 pers. rej.	4 bénévoles 4 employés	367 heures	209 présences
Club de lecture > (7 rencontres en 2021-22)	10 rencontres	11 pers. rej.	3 bénévoles	80 heures	57 présences
Yoga > (3 sessions au total)	102 rencontres	35 pers. rej.	3 bénévoles 1 employée	262 heures	528 présences
Production d'un site internet	montrealpivot.org	À venir : nombre utilisateurs[A1][A2] du site	2 bénévoles 3 employés	74 heures	
Les Entendeurs de voix (Les insensés)	34 rencontres	10 pers. rej.	4 bénévoles	136 heures	179 présences

VIE ASSOCIATIVE : VOLET RESSOURCEMENT & APPRENTISSAGES

Du 1^e avril 2022 au 31 mars 2023

L'école de la vie (ou Supervision-formation à l'écosystème)	>	18 rencontres	10 pers. rej. (+ 5 en mai 2023)	4 bénévoles	220 heures	131 présences
ou Activité préventive en santé mentale						
Autres formations :		7 heures	Donné par CNESST			
RCR & Encadrement des bénévoles		14 heures	Donné par Accès-bénévolat			

VIE ASSOCIATIVE : VOLET ORGANISATION/GOUVERNANCE

Du 1^e avril 2022 au 31 mars 2023

Tenue de l'AGA juin 2022	1 AGA	44 pers. rej.		24 heures	14 présences
Conseil d'administration + organisation générale (1 bénévole 35 h sem)	10 rencontres	7 pers. rej.	5 bénévoles	2076 heures	54 présences
Production d'un site internet	<i>montrealpivot.org</i>	6 pers. rej.	2 bénévoles 4 employés	74 heures	
Embauche	21 rencontres	30 pers. rej. 15 en présentiel	3 bénévoles	134 heures de bénévolat	54 présences
Réunions du personnel (hebdomadaires)	75 réunions (estimé)	7 pers. rej. 6 employés + 1 bénévole	1 bénévole 6 employés	116 heures	ND
Autres réunions ou interactions à l'interne	52 réunions administratives formelles (estimé)	Nombreuses, inestimables, au quotidien. Mêmes personnes que réunions du personnel sont rejointes par ces réunions.			
Réunions avec techniciens informatique et comptabilité	29 réunions	Pour mettre à jour les connaissances en comptabilité et en technologies			

VIE ASSOCIATIVE : VOLET DÉMOCRATIE

Du 1^e avril 2022 au 31 mars 2023

Animations exclusivement bénévoles	20 animations bénévoles	CA, DROP-IN, CLUB...,YOGA
Animations semi-bénévoles	166 animations semi-bénévoles	YOGA, SUPERVISION-FORMATION EN ÉCOSYSTÉMIE

Total en 2021-22	186 animations de groupe	120 pers. rej. (95 inscrites)	21 bénévoles	3,563 heures	1,224 présences
-------------------------	---------------------------------	--------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------

VIE ASSOCIATIVE : VOLET « RAYONNEMENT »

N.B. : 4 groupes partenaires ont quitté le CELP en post-pandémie et l'achalandage a diminué de 50%
Du 1^e avril 2022 au 31 mars 2023

Du 1 ^e avril 2022 au 31 mars 2023	Nombre de rencontres (occurrence)	Personnes rejointes (nombre de)	Nombre de bénévoles (estimé)	Heures de bénévolat	Présences totales
La semence (AL Anon)16 en 2021-22	47 rencontres	24 pers. rej.	9 bénévoles (estimé)	564 heures	517 présences
T'es pas seul aujourd'hui (OA) en 2021-22	43 rencontres	39 pers. rej.	8 bénévoles (estimé)	860 heures	755 présences
Phobies-Zéro 11 en 2021-22	43 rencontres	21 pers. rej.	4 bénévoles	129 heures	232 présences

Rayonnement au total	133 rencontres	84 pers. rej.	21 bénévoles	1533 heures	1,504 présences
-----------------------------	-----------------------	----------------------	---------------------	--------------------	------------------------

AUTRES RÉALISATIONS ET ÉVÉNEMENTS EN 2022-2023

NOMBRE TOTAL DE JOURS D'OUVERTURE OFFICIELLE : 117 jours³ (ou 702 heures d'ouverture)

NOMBRE DE BLOCS D'OUVERTURE POUR LES ACTIVITÉS DE GROUPE : 96 blocs d'ouverture de soir ou en fin de semaine (288 heures)

NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE : 702 heures d'accueil régulières + 468 heures d'activités de groupe = 1,170 heures d'ouverture au total . Les groupes ont eu lieu les mardis et jeudis soirs et les dimanches.

NOMBRE TOTAL D'HEURES DE BÉNÉVOLAT : 3,563 heures bénévoles

³ D'avril à août 2022 pas de jours d'ouverture officielle (on a embauché seulement en mai 2022). De septembre à décembre 2022 : ouverture et accueil à 4 jours/semaine. De janvier à mars 2023 : ouverture et accueil à 3 jours/semaine.

NOMBRE DE MEMBRES EN RÈGLE : au 15^[A3] juin

LE LANCEMENT DU SITE INTERNET DU CELP EST COMPLÉTÉ EN MAI 2023 APRÈS 9^[A4] MOIS DE TRAVAIL (www.montrealpivot.org)

UNE AGENTE D'APPARTENANCE EST RESTÉE EN POSTE AU CELP DEPUIS UN AN À 3 jours/semaine

UN NOUVEAU CODE D'ÉTHIQUE EST ADOPTÉ AU C.A . ET PUBLIÉ SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET

AVEC L'EMBAUCHE, LES JOURS D'OUVERTURE POUR L'ACCUEIL EN PRÉSENTIEL S'OFFICIALISENT : 4 JOURS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022, 3 JOURS PAR SEMAINE DE JANVIER À MARS 2023

AUTRES FORMATIONS AUXQUELLES LE CELP A PARTICIPÉ :

- **ACCÈS BÉNÉVOLAT : Rencontre de co-supervision pour encadrement des bénévoles (7 heures)**
- **CNESST : RCR (2 JOURS)**
- **CENTRE ST-PIERRE : Les rôles des administrateurs au CA (reportée)**

APPELS TÉLÉPHONIQUES (ESTIMÉ) : 1,138 téléphones sur 12 mois en 2022-23

COMMUNICATIONS AUTRES : en 2022-2023 on compte 1,840 appels téléphoniques et courriels (estimé)

BUDGET REQUIS POUR QUE LE CELP OUVRE SES PORTES POUR UN ACCUEIL 5 JOURS/ SEMAINE : 343,027 \$

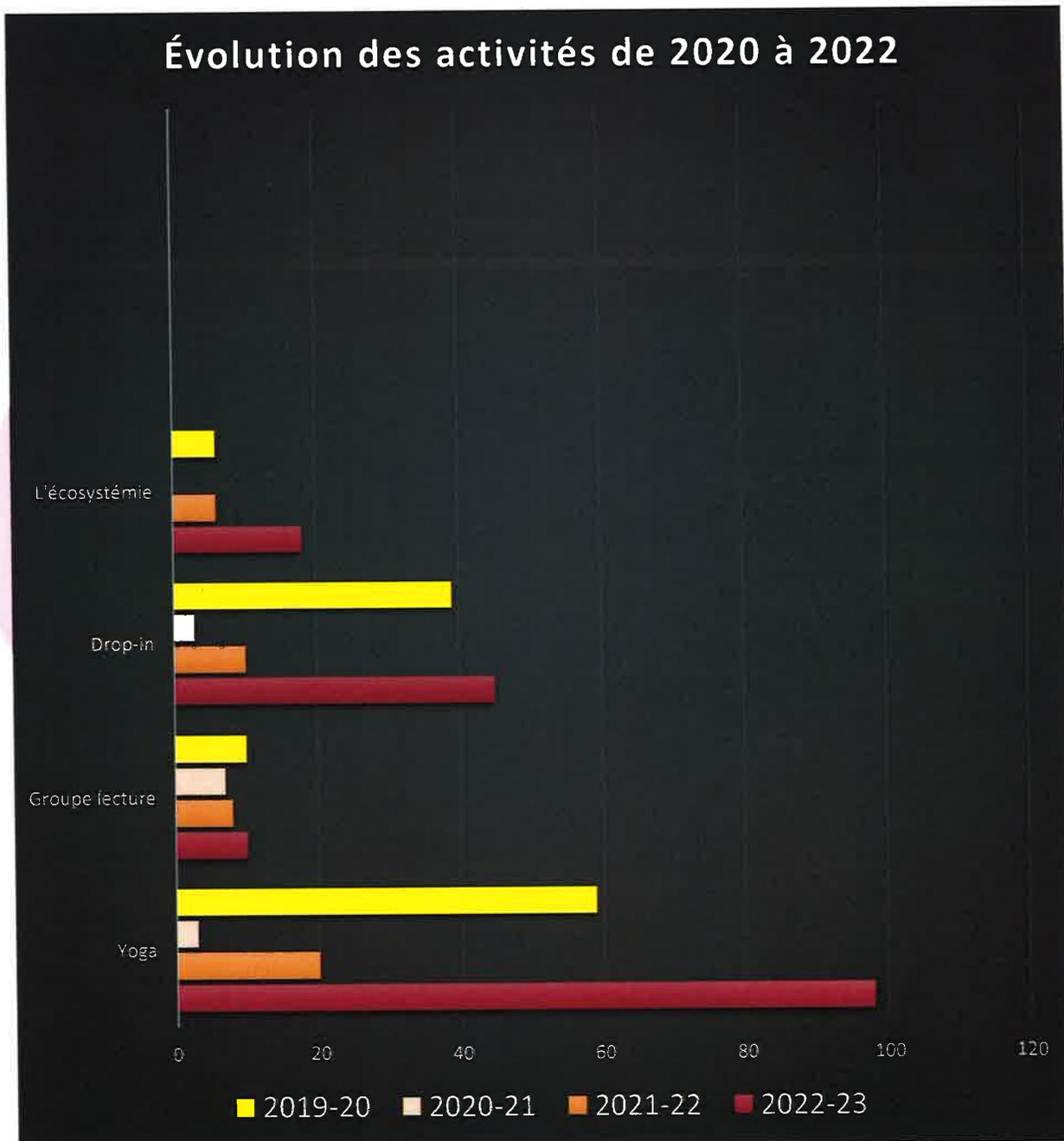
OBSERVATIONS PORTANT SUR L'APERÇU CHIFFRÉ :

Un regard attentif sur ce tableau nous révèle que le CELP est sur le bon chemin. Il a obtenu une hausse de budget autant non suffisante que non négligeable qui lui permet d'ouvrir l'accueil régulier à 3 jours par semaine, pouvant embaucher à des conditions compétitives et éventuellement compléter une petite équipe de trois. On en est seulement à 45% des besoins comblés pour remplir pleinement la mission.

Par ailleurs les activités se sont poursuivies. On note une très faible augmentation de bénévoles et de participants. La gouvernance a amélioré l'adaptation aux technologies et l'ensemble des activités se sont déroulées assez bien. Les étapes nécessaires pour terminer le virage postpandémique et reprendre des forces sont encore à venir. Il reste beaucoup de travail avant de pouvoir réinstaller les conditions gagnantes et transmettre les connaissances pour ressourcer les bénévoles.

Le tableau qui suit montre bien l'évolution de certaines activités depuis 4 ans (avant la pandémie) et l'augmentation est constante.

TABLEAU 2 : Aperçu du débit des activités du CELP sur les 4 dernières années 2020-21-22-23 pour 4 activités du CELP



Horaire général du CELP 2023-2024

(si pas de hausse de revenus)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AM : 9 : 00 - 12 : 00	AM : 9 : 00 - 12 : 00	AM : 9 : 00 - 12 : 00	AM : 9 : 00 - 12 : 00	AM : 9 : 00 - 12 : 00	AM : 9 : 00 - 12 : 00	AM : 9 : 00 - 12 : 00
		Accueil téléphonique & présentiel Formation Supervision (aux 2 semaines)	Accueil téléphonique & présentiel	Accueil téléphonique & présentiel		
PM : 13 : 00 - 16 : 00	PM : 13 : 00 - 16 : 00	PM : 13 : 00 - 16 : 00	PM : 13 : 00 - 16 : 00	PM : 13 : 00 - 16 : 00	PM : 13 : 00 - 16 : 00	PM : 13 : 00 - 16 : 00
Club de lecture (aux mois)	Yoga et pleine conscience ⁴	Accueil téléphonique & présentiel Al Anon : «La semence»	Accueil téléphonique & présentiel 1-Drop-in 2-Les entendeurs de voix	Accueil téléphonique & présentiel Yoga et pleine conscience ⁶		
Soirée	Soirée	Soirée	Soirée	Soirée	Soirée	Soirée
		OA : « T'es pas seul aujourd'hui »		Phobies-Zéro		

N.B. : Notre budget réel nous permettra d'ouvrir officiellement 3 jours par semaine pour l'accueil. Nous prévoyons embaucher un adjoint à la direction et un agent d'appartenance à 3 jours par semaine pour compléter la charge de travail à ce stade-ci de la relance.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 2022-2023

L'école de la vie

L'école de la vie

Animation : Yves Nadon, travailleur social et Louise Ranallo, psychologue

Situation en 2022 :

La pandémie nous a laissé devant la brusquerie de la désafférentation et de l'entropie. Les communications en chaos provoquent de

⁴ N.B. : les sessions de yoga reprendront en septembre 2022

l'esseulement et ont attisé l'individualisme, mettant en péril la mobilisation sociale au point où le recrutement est devenu difficile, et l'humain, en mal de tendresse, exulterait de liens authentiques.

Définition : groupe de formation/supervision de personnes éventuellement intéressées à s'impliquer au CELP en s'assurant de se ressourcer tout au long de son engagement :

- à partager de l'information pertinente entre elles concernant des situations réelles vécues dans l'environnement,
- à réfléchir avec deux professionnels de la santé mentale sous l'éclairage de la perspective écologique appliquée aux enjeux humains,
- à explorer entre elles des stratégies d'adaptation optimales de résilience,
- à utiliser le savoir scientifique pour s'aider à contrer l'entropie, l'instabilité et la désafférentation⁵.

Objectifs de cette activité :

- prévenir les communications malsaines,
- expérimenter l'écosystémie et les attitudes adaptatives gagnantes (d'équilibre humain) tant pour soi que pour la collectivité,
- imprégner nos membres d'attitudes et de cognitions transposables ailleurs dans leur vie,
- réfléchir ensemble à la santé mentale.

Remarque sur l'atteinte des objectifs visés:

Après 10 mois de rencontres, on note que, malgré l'instabilité et les moments de crise, la dynamique de relations entre les personnes de ce groupe est restée stable, dépolarisée et apprenante. L'expérience vécue est très appréciée par les participants qui sont assidus.

Opérationnalisation de ces objectifs :

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 2022-2023

L'école de la vie

⁵Neurologie : La désafférentation est l'absence totale ou partielle des sensations parvenant au cerveau (Wikipédia). Le phénomène de désafférentation peut entraîner la présence d'une « douleur de désafférentation », c'est-à-dire d'un malaise causé par l'affaiblissement ou la disparition de certaines sensations. On peut citer deux exemples de telles douleurs : le cas d'une personne amputée qui croit ressentir le membre manquant. Désafférentation sociale : état d'un individu privé de stimulations émanant de son environnement social.

D'abord réservée pour les bénévoles et les intervenants, on a ensuite ouvert cette activité à tous (intervenants, bénévoles et participants) pour renforcer le sentiment d'appartenance, moyen mobilisateur par excellence pour l'entraide. Cette activité est donc située au cœur du Pivot, comme une clé de connaissance pour qui veut apprendre à s'inclure comme une partie d'un tout.

On a dit : Je réfléchis souvent toute seule sur les thèmes abordés dans ce groupe. J'apprécie pouvoir y réfléchir en groupe.

Ce groupe-réflexion dispensé en continue aux 2 semaines est accessible

- à qui s'intéresse à la culture de la santé mentale,
- à qui veut apprendre des fondements scientifiques des relations humaines et des groupes,
- et à qui priorise la sécurité et les données probantes tout en s'ouvrant librement sur la vie de groupe.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 2022-2023

Les rendez-vous amitiés

Les rendez-vous amitiés (anciennement drop-in)

Animation bénévole : *Luc Gélinas*

Assistance à la tenue des rencontres : *Paméla Tanguay, agente génératrice d'appartenance.*

Situation en 2022 :

Le drop-in était en diminution de participants et en difficulté de recrutement de bénévoles et d'animateurs. Luc, ancien participant du drop-in, sonne à la porte du CELP au printemps 2021, nous revenant de loin. Il nous apprend en effet qu'il a été hospitalisé à la suite d'un ACV et qu'il réside dans Montréal-Ouest. Il offre de venir régulièrement au CELP comme animateur bénévole « Aux rendez-vous amitiés » quand les activités reprendront. Luc s'attache à un travail délicat et ardu et nous acceptons de l'épauler afin de donner plus de chances de relancer ce groupe connu au CELP comme un succès.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 2022-2023

Les rendez-vous amitiés (suite)

Définition : groupe de rencontres hebdomadaires (de type café-rencontre) qui s'adresse à :

- des personnes marginalisées ou socialement isolées,
- qui souhaitent trouver des relations d'amitiés et
- activer-réactiver leur appartenance au CELP

Objectifs de cette activité :

- Offrir des occasions régulières de socialiser informellement,
- Nouer et/ou apprendre à nouer des liens sociaux significatifs et sécuritaires,
- Briser l'isolement psychologique,
- Inclure et rassembler des personnes à trajectoire atypique et singulière.

Remarque sur l'atteinte des objectifs visés:

En 2022-23, cette activité du mercredi en après-midi a lieu à toutes les semaines. On note qu'un noyau fidèle de quatre personnes participent assidûment à toutes les rencontres après s'y être inscrits dès son ouverture. Quelques autres se joignent selon leur disponibilité.

Ce groupe d'avant covid, relancé en février 2022, avait subi une perte d'assiduité due à la fragilité des situations humaines et aux impacts sociaux de la pandémie (ex. : confinement prolongé, difficultés émotives, maladie mentale grave et vulnérabilité immunitaire, déménagements obligés, etc...).

En 2022 quelques personnes ont fait part de leur désir de revenir mais aussi de contraintes plus grandes à se rendre disponibles.

Dans une volonté de revitaliser le groupe, on a accueilli de nouvelles personnes, une bénévole entre autres. Mais l'effet a été peu synergique : elle a dû s'absenter après quelques rencontres, compte tenu de sa santé physique. La démarche du groupe reste toujours pertinente et un besoin important de nouer des liens est perçu. En cours d'année, le groupe a changé de nom pour devenir Les rendez-vous amitiés.

Pour la première fois depuis l'avènement de ce groupe (depuis 1999) nous avons publicisé cette activité.

Le bouche à oreille a généré tout de même la visite de 87 personnes différentes et 1,224 présences en 2022-23. De plus les fraternités ont généré 1,504

présences pour marquer ainsi le rayonnement du CELP.

La présence continue d'un noyau de 3 à 4 personnes durant toute l'année permet de poursuivre cette activité et d'appivoiser le groupe.

Opérationnalisation de ces objectifs :

L'invitation est lancée pour ce rendez-vous hebdomadaire style café-rencontres ou café-jeux tous les mercredis, de 13 heures à 15 heures 45. L'animation et l'accueil est la responsabilité de tous mais plus particulièrement celle de Luc et de Paméla. Des jeux de société sont disponibles sur place. L'animation est semi-structurée.

Pour reprendre une vieille habitude de ce groupe, le CELP a souligné les fêtes en décembre 2022 : 9 personnes ont été présentes pour dîner ensemble.

LE CLUB DE LECTURE

Animation : Claire Légaré et Richard Pierre Wilfrid Landry, bénévoles

Situation en 2022 :

Le club de lecture en est à sa quatrième année de rencontres. Les personnes régulières au groupe se connaissent maintenant plutôt bien et ont opté pour faire des variantes de procédures et de contenus qui les soudent encore plus entre elles.

Définition :

C'est un groupe de rencontre (style café rencontre), un dimanche par mois, dix fois l'an. Le club est ouvert à tous, et offre dans une atmosphère de fraternité et de joie, l'opportunité de faire de multiples découvertes. Le Dre Sonia Lupin directrice scientifique du centre de recherche de l'institut universitaire en santé mentale dit que 30 minutes de lecture d'un livre par jour augmente la santé et la réserve cognitive, ce qui contribue même à prolonger l'espérance de vie.

Objectifs de cette activité :

Développer un intérêt pour la lecture ou le goût de lire.

Stimuler et approfondir l'analyse entre le sujet d'un livre et la résonance personnelle en soi.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 2022-23

LE CLUB DE LECTURE

Faire des découvertes sur soi, parfois permettre un meilleur éclairage sur des situations personnelles vécues, récentes ou non. Faciliter un soutien émotionnel au gré des lectures et de nos rencontres, peu importe le genre littéraire choisi.

Remarque sur l'atteinte des objectifs visés:

La persévérance et la régularité des rencontres ont contribué à tisser des liens amicaux très précieux entre les participant.e.s. Le choix de lectures variées couvrant une grande gamme de styles littéraires a souvent permis de faire des découvertes insoupçonnées, et à l'usage, cette dynamique favorise une réelle ouverture d'esprit. Le partage et la vraie rencontre de l'autre se révèlent bénéfiques dans la vie de chacun.e. Cela participe à la santé et à l'équilibre, et le pouvoir affectif qui en résulte est au service d'une qualité de vie améliorée. D'ailleurs, les participant.e.s ne demandent qu'à partager cette belle expérience avec encore plus de gens. L'engouement pour la découverte de différentes lectures ne se tarit pas, et le choix étant illimité, nous sommes toujours aussi enthousiastes qu'à nos débuts.

Opérationnalisation de ces objectifs :

Il y a eu peu de mouvements dans le groupe actuel; notons un seul départ puis l'arrivée d'une nouvelle participante depuis septembre dernier (2022). Une autre participante qui a des contraintes à la lecture, a tenu quand même à participer à nos rencontres, et nous fit même le récit de ses récents voyages. Elle apprécie de pouvoir s'exprimer, et le groupe aussi est heureux de l'accueillir. Cette année, nous avons également expérimenté un atelier d'écriture qui consistait pour chacun.e à décrire sa vie en 5 mots clés. Notre "voyageuse" a également pu participer à l'exercice. Cette singulière initiative fut très appréciée et nous a rapprochés encore davantage avec les confidences parfois très personnelles de chaque participant.e.



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 2022-23

YOGA 1 et 2

YOGA 1 et 2 (deux groupes par semaine)

Enseignement : *Guylaine Demers de l'organisme Yoga de l'Éveil*

Soutien à l'animation : *Claire Légaré bénévole*

Situation en 2022 :

Le groupe de yoga en est aussi à sa quatrième année de rencontres.

En 2022 il reprend ses activités au CELP de façon presque continue.

Définition :

Groupe de rencontres où gestes et paroles se concentrent et se partagent en entraide pour l'apaisement, la souplesse du corps et la pleine conscience.

Objectifs de cette activité :

- Apprendre à se centrer sur soi, s'apaiser et mieux se sentir dans son corps
- Apprendre les notions de base de la pleine conscience
- Sensibiliser chacun à la responsabilisation de soi dans le bien-être émotif

Remarque sur l'atteinte des objectifs visés:

Les personnes qui assistent à ce groupe ont bien besoin de dissiper des tensions en elles et le groupe les aide à le faire. Elles sont assidues aux rencontres. Certaines personnes ont offert leur disponibilité pour donner de leur temps comme bénévoles.

Opérationnalisation de ces objectifs :

Au CELP : 2 sessions de yoga par semaine sont offertes de façon continue, permettant ainsi plus de possibilités de reprendre une session si elle est ratée. Les inscriptions se font comme dans les groupes d'entraide. Chacun se présente à son rythme et selon ses disponibilités.

Il faut mentionner qu'on note que pour certaines personnes il est essentiel de suivre ces sessions alors qu'elle ne pourraient le faire à partir de leur propre budget.

À noter aussi que le groupe présente plus de gens souffrant dans leur corps que dans les groupes privés.

YOGA 3 (groupe ponctuel)

Enseignement bénévole : *Élisabeth Kelly*

Situation en 2022 :

Mme Élisabeth Kelly a animé bénévolement 10 rencontres de yoga en mars et avril 2023 les mercredis matin de 10 à 11 heures.

Définition :

Groupe de rencontres où gestes et paroles se concentrent et se partagent pour l'apaisement et la résilience. On vise un contact avec soi dans le calme, la souplesse du corps et la pleine conscience.

Objectifs de cette activité :

- Apprendre à penser à soi, s'apaiser et mieux se sentir dans son corps
- Apprendre les notions de base de la pleine conscience
- Sensibiliser chacun à la responsabilisation de soi dans le bien-être émotif

Remarque sur l'atteinte des objectifs visés:

Malgré la publicité faite pour ce groupe, peu de personnes se sont jointes au groupe. Les sessions étaient bien animées et profitables.

Opérationnalisation de ces objectifs :

Cette initiative a été spontanément offerte par Mme Kelly, qui visait à se familiariser avec l'animation de groupe. En même temps qu'elle enrichit notre programmation, Mme Kelly se destine à poursuivre dans un studio spécialisé de yoga.

Nous avons soutenu Mme Kelly en offrant l'équipement et le local gratuitement et une publicité spéciale pour son groupe. Le caractère ponctuel de cette activité a rendu la fréquentation plus rare et l'animatrice qui a eu une bonne expérience, fera le saut dans un établissement où il

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 2022-23

YOGA 3

y aura une clientèle moins souffrante dans son corps.



DES PROJETS POUR L'AVENIR ?

EN COURS D'ANNÉE, NOUS AVONS NOTÉ DE NOUVEAUX BESOINS DANS LA COMMUNAUTÉ. NOUS LES NOTONS ICI, POUR LES GARDER EN MÉMOIRE QUAND NOUS SERONS PRÊTS À DÉMARRER UN PROJET FUTUR :

**PROJETS TOUJOURS
EN RÉFLEXION : ILS
N'ONT PAS PU
PRENDRE FORME en
22-23**

1. GROUPE D'ENTRAIDE POUR PERSONNES QUI ONT SUBI UN TRAUMATISME ET QUI EN GARDENT DES SÉQUELLES

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer qu'il serait utile pour elles de démarrer un groupe d'entraide pour les personnes qui ont déjà subi un traumatisme, indépendamment qu'elles aient eu un traitement psychothérapeutique ou non. La réflexion est commencée mais n'a pas pu être réalisée en 2022-2023.

Ce projet est resté dans les plans du CELP et pourra peut-être prendre forme dans l'avenir.

2. GROUPE D'ENTRAIDE POUR LES PARENTS D'ENFANTS CYBERDÉPENDANTS

Une bénévole professionnelle nous a offert d'animer un groupe de parents inquiets que leurs enfants soient atteints de cyberdépendance. Mais entre temps elle s'est désistée, ne pouvant plus offrir son temps après avoir eu une promotion à son travail.

3. LE RETOUR DES DÎNERS COMMUNAUTAIRES

Les participants des rendez-vous amitiés (drop-in) ont demandé d'organiser des dîners communautaires avec des thèmes de discussion.

Ce projet pourrait se réaliser quand on sera plus assuré de la mobilisation de ressources bénévoles pour animer ces dîners thématiques.

AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE : POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

AU-DELÀ DES
CHIFFRES...

LA VOLONTÉ
D'APPRENDRE
LES BASES
NATURELLES
DE LA RELATION
ÉGALITAIRE
VA DE SOI AU CELP
POUR UN MEILLEUR
ÉQUILIBRE

UN LABORATOIRE DE RELATIONS HUMAINES ET L'APPLICATION DE PROCÉDURES DÉMOCRATIQUES

Il vaut la peine de bien réfléchir sur les conditions « gagnantes » pour une mobilisation à la fois préventive et optimale de nos participants en santé affective.

Voici des observations que la réflexion nous fait emprunter...

Depuis 30 ans le CELP évolue comme un laboratoire de relations humaines, visant à promouvoir la santé mentale par la diffusion de modes de vie à travers des liens de confiance entre pairs. On veut mettre à la portée du citoyen une compréhension « sensée et scientifique » des agirs humains et aller en profondeur, au-delà des chiffres et de la bienveillance. Ce qui fait appel à une compréhension générale approfondie du sens commun et du sens individué qui s'en dégage.

L'approche écosystémique s'appuie sur l'acquisition de données probantes et d'un savoir empirique. Le CELP vise une qualité de la vie qui se ressent en soi et ainsi une meilleure régulation sociale de l'angoisse d'abandon. Malgré des paradoxes parfois surprenants qui se posent entre souhaits et réalité, entre valeurs contemporaines et écologiques⁵ (voir les mandalas), le CELP doit être en soi démocratique dans tous ses échanges internes. Ce qui exige de chacun de nous une volonté d'apprendre à appliquer les principes naturels, à assainir les messages émis et à se

fidéliser au code d'éthique du CELP adopté dans sa version finale⁶ à son CA en 2023.

Les conditions d'exercice de la démocratie passent par un concept d'égalité. La valeur de la démocratie repose sur la qualité du traitement de l'information partagée et ne peut s'en remettre uniquement au hasard. Surtout quand des limites (financières ou autres) attisent la frustration.

La première préoccupation du CELP va donc surtout au raffinement ou à la sophistication des communications entre nous, dans toutes les instances de notre organisme, partant de l'accueil à l'AGA. La sophistication des relations pour apaiser les tensions relatives aux limites d'adaptation peut s'apparenter à celle qu'on peut retrouver dans un des plus anciens groupe d'entraide (dès 1932, le Dr Low, psychiatre, en est l'instigateur) en santé mentale nommé « Recovery »⁷. Le CELP est d'ailleurs fier d'avoir pu accueillir le seul groupe francophone de ce mouvement international durant plus de 15 ans. Nous avons beaucoup appris de ce groupe-maître. En ce sens rappelons que l'entraide en santé mentale doit prioriser la qualité relationnelle sur la quantité d'interactions et ceci dans un échange paisible. Au regard de la psychiatrie sociale, nous devons questionner l'écologie de nos échanges. Dans cette perspective les acteurs du CELP doivent réfléchir sur les contenus diffusés autant que sur les sens évoqués.

Notons que malgré la complexité des enjeux relationnels on peut s'exprimer simplement pour un partage humain pertinent entre nous.

De la Grèce antique a émergé un mouvement de démocratie en légitimant le discours égalitaire par l'implantation de procédures et de droits de parole. Aujourd'hui, on sait que l'aménagement de procédures et de contenus déterminent le type de « leadership »⁸. Le tableau suivant résume les structures en place qui modulent les communications vers un meilleur contrôle pour la sécurité de la vie associative. Au

AU-DELÀ DES
CHIFFRES...
LA VOLONTÉ
D'APPRENDRE
LES BASES
NATURELLES
D'UNE RELATION
ÉGALITAIRE
VA DE SOI AU CELP
POUR UN MEILLEUR
ÉQUILIBRE

⁶ Voir le site internet : montrealpivot.org

⁷ Le groupe Recovery Inc. a été fondé par le Dr Low, psychiatre à Chicago en 1932. Ce groupe a essaimé au États-Unis et au Canada, dont une seule version francophone s'est offerte au Québec, au CELP de 1990 à 2005. Madame Noëlla Presseault, animatrice bénévole de ce groupe, a fait partie du premier CA du CELP et de la cohorte de fondation du CELP.

⁸ Leadership autocratique, démocratique, débonnaire et semi-autocratique.

CELP le soutien à la santé mentale se trouve intriqué dans la vie associative et les échanges; la régulation des stimuli (le contrôle sur soi) et la régulation sociale (la sécurité d'être inclus et de pouvoir s'affirmer librement) aident à gérer l'angoisse de vivre.

AU-DELÀ DES
CHIFFRES...

LA VOLONTÉ
D'APPRENDRE

LES BASES

NATURELLES

D'UNE RELATION

ÉGALITAIRE

VA DE SOI AU CELP

POUR UN MEILLEUR

ÉQUILIBRE

LA DÉMOCRATIE : POUR MIEUX RÉGULER
L'AFFECTIVITÉ ET FAIRE AGIR LA RESPONSABILITÉ
INDIVIDUELLE EN TOUTE SÉCURITÉ.

PAS DE « COMMÉRAGE », DIT-ON SOUVENT. MAIS
POURQUOI PAS? PARCE QUE LA SANTÉ RELATIONNELLE ET
LE PARTAGE DU POUVOIR DÉPENDENT D'UNE
CIRCULATION APPROPRIÉE DE L'INFORMATION.

Il y a en effet des exigences au niveau des communications et des informations partagées pour promouvoir la santé mentale au quotidien. Il n'y a pas tant de hasard dans les phénomènes sociaux malgré qu'on ne voit pas toujours les sens qu'un message peut véhiculer. Une vie associative de type démocratique respecte et soutient le droit de parole. Le droit de parole bien exercé permet d'intervenir sur l'énergie des groupes, de motiver les personnes à s'exprimer et de faire évoluer chacun des individus dans un groupe. Et l'expression permet d'apaiser les émotions.

Une vie associative adéquate et des communications saines permettent naturellement d'adoucir la violence de vivre et de faire face à la vie avec plus de contrôle sur soi-même.

La science a déjà balisé ce domaine. Par exemple, on a étudié les rumeurs et constaté qu'elles augmentent avec l'intolérance de ses pairs quand une société est en crise. De plus l'anxiété peut aussi se propager et gagner une majorité d'individus qui peinent à s'apaiser et à se sécuriser. Les symptômes sont importants : crier plus fort, alerter les gens, se rigidifier et tout ceci altère nos perceptions et attisent l'intensité jusqu'à la crainte de perdre le contrôle de soi.

AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE : POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

TABLEAU 3 LA VIE ASSOCIATIVE LA COMMUNICATION ET LA DÉMOCRATIE :

L'INFORMATION C'EST LE POUVOIR

L'AUTHENTICITÉ PERMET L'ÉVOLUTION D'UN GROUPE
PAR L'EXPRESSION DE BESOINS INDIVIDUELS
ALORS QUE LA CONFORMITÉ PERMET DE GARDER LE STATU QUO.
L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DEUX MOUVEMENTS
EST UNE NÉCESSITÉ.
↓ VOIR LE TABLEAU SUIVANT

COMPOSANTES LÉGALES DE L'ORGANISME	STRUCTURES DE CONTRÔLE DE LA VIE DU CELP	RESPONSABILITÉS & CIRCULATION DES INFORMATIONS	IMPLICATION
AGA Assemblée annuelle des membres du CELP	<u>L'Assemblée est souveraine</u> et repose sur le droit de vote et les échanges en AGA (code Morin). On y entérine annuellement les orientations du CELP. On y élit un CA.	Les contenus et procédures se concentrent sur la légalité. Un procès-verbal est mis en archives.	1 rencontre annuelle de 2 heures
CA Conseil d'administration	Le CA suit les dossiers de gouvernance et soutient la direction sur les décisions prises en cours d'année. Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale annuellement et rapporte les activités de gouvernance faites durant l'année.	Le CA entérine les décisions pour le CELP en cours d'année et suit le déroulement. Les procès-verbaux sont mis en archives.	+ ou - 10 rencontres annuellement durée : 2 heures & des réunions occasionnelles de comités de travail

<p>Officiers du CA : Président Vice-président Trésorier-secrétaire</p>	<p>Des responsabilités leurs sont attribuées dans nos règlements généraux. Le CA doit s'assurer que les textes, transactions et documents officiels se notent et soient classés aux minutes.</p>	<p>Les discussions au CA sont confidentielles. Seules les décisions prises sont rendues publiques.</p>	<p>L'information du CA est véhiculée comme groupe et non pas portée individuellement.</p>
<p>DIRECTION GÉNÉRALE</p>	<p>Est embauchée 32heures/4jours par semaine pour diriger l'organisation du CELP.</p>	<p>Fait partie du CA et orchestre les mouvements au nom des décisions prises par le CELP.</p>	<p>Assume le contrôle des orientations et actions du CELP</p>
<p>AUTRES EMPLOYÉS (SALARIÉS)</p>	<p>Remplissent certaines fonctions déléguées par le DG: le classement, les achats, la coordination des bénévoles, le secrétariat, la liaison ou l'accueil/l'animation. Ne peuvent siéger au CA.</p>	<p>On s'ajuste en fonction des responsabilités réelles dans notre propre rôle.</p>	<p>Selon le budget et les besoins</p>
<p>AUTRES EMPLOYÉS-FOURNISSEURS RÉNUMÉRÉS</p>	<p>Fournissent certains services au CELP tels que la comptabilité, l'entretien de l'immeuble, l'animation de certaines activités et de la supervision/formation. Exécutent leurs tâches en harmonie optimale avec le CELP et la gouvernance.</p>	<p>Doivent rester dans leur champ de compétence et mandat sous entente signée avec le CELP.</p>	<p>Chacun s'implique selon les contrats signés</p>
<p>BÉNÉVOLES ADMINISTRATEURS</p>	<p>2 membres bénévoles peuvent siéger au CA s'ils sont élus en AGA. 2 membres participants-usagers peuvent siéger au CA. Les deux autres membres sont élus pour représenter la communauté desservie. Les administrateurs soutiennent la direction. En général ils ne doivent pas intervenir auprès des employés ou autres bénévoles.</p>	<p>Alimentent les discussions avec un ordre du jour à suivre. Chacun doit observer les règles de base de notre code d'éthique (question d'hygiène affective pour l'ensemble du CELP).</p>	<p>10 rencontres de 2 heures / année</p>
<p>BÉNÉVOLES ANIMATEURS OU ACCUEILLANTS</p>	<p>Accueillent et animent des activités (Rendez-vous amitiés, le club de lecture, autres ...).</p>	<p>Diffusent dans leur travail la valeur de l'entraide.</p>	<p>Selon la disponibilité de la personne</p>
<p>FRATERNITÉS PARTENAIRES LOCATAIRES AU CELP</p>	<p>Assument la gestion de leurs groupes. Participent au rayonnement du CELP et permettent d'élargir l'offre de services et de regrouper plus de services sur les lieux du CELP.</p>	<p>Font partie du rayonnement du CELP</p>	<p>Selon les ententes</p>

Des communications saines préparent un terrain favorable à réguler le stress :

Dans un petit organisme humanitaire comme le nôtre il nous faut générer des liens égaux, fonctionnels et sains. Au CELP on tente d'aller plus loin que des liens spontanés car la mission du CELP impose des liens qui régulent la santé affective. Celui qui souhaite apprendre à soutenir des attitudes préventives en santé mentale se trouve au cœur de sa mission. Il peut prendre une part active dans la gouvernance au CELP. Il peut alors s'engager loyalement à la cause de la santé mentale en éveillant la force de l'entraide tant pour le CA que pour l'ensemble du CELP.

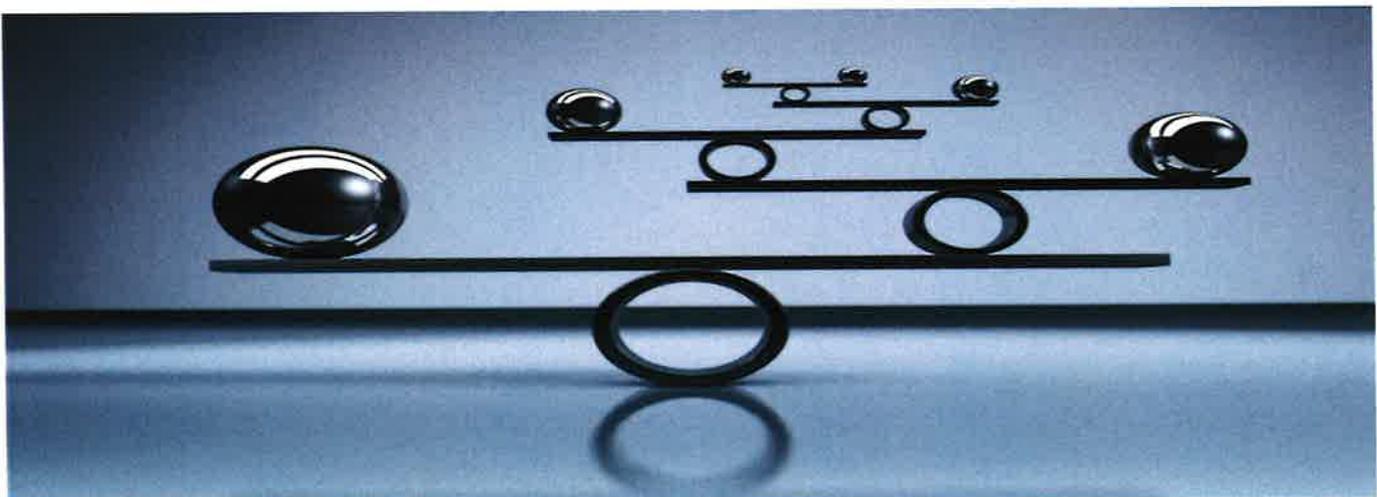
Pour que le processus soit sain, l'information doit circuler librement, avec objectivation de soi et des autres, et éviter le clivage qui peut générer le chaos ou la désinformation. Chacun de nous doit donc prendre le temps de faire circuler l'information pertinente, au bon moment, en évitant l'impulsivité due à des familiarités aléatoires ou des jugements hatifs et projectifs.

En écossystémie on dit que la base de la santé des communications est la basse intensité. Mais pas seulement cela, car je dois aussi appliquer avec sérieux les préoccupations suivantes : si j'ai quelque chose à dire, je dois d'abord penser à ce que j'ai à dire, à qui je dois le dire, pourquoi le dire, comment le dire, dans quelles circonstances il faudrait le dire et dans combien de temps j'attends un résultat. Ce sont toutes ces observations qui aident à déterminer si nos actions sont porteuses.

Pour éliminer les pertes d'énergies issues de conversations stériles, le CELP a proposé 3 solutions en 2022

- a) Un plan de communications à l'interne.
- b) Des boîtes à suggestion : on suggère d'écrire directement à la direction générale en laissant vos coordonnées pour qu'on puisse redonner une rétroaction réfléchie.
- c) Le site internet : le site internet montrealpivot.org peut donner un moyen de communiquer.

Il importe d'éviter de transmettre l'information au hasard ou à des personnes peu concernées car on veut éviter d'attiser les interprétations, les jugements et les dissonances cognitives qui souvent sont entropiques et peu productives dans un fonctionnement de groupe. Dans certains groupes on dit : évitons les commérages... ou les apartés... ou les conversations de cadres de portes... et donnons une chance de traiter correctement l'information pour le bien de tous, mais aussi le bien de chacun.



AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE : POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ ET VICE ET VERSA : UN ÉCHANGE ET UN PARTAGE DE RICHESSES ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LE CELP, UNE PULSATION NORMALE

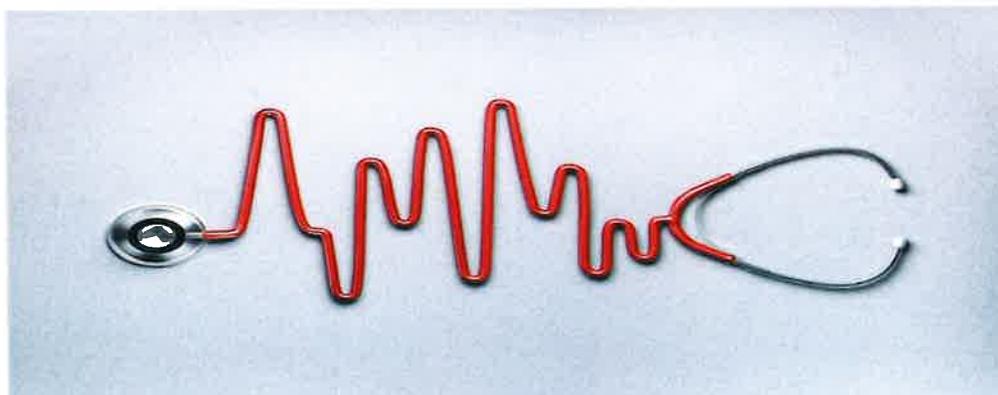
LE PIVOT APPREND À ÉCHANGER AVEC LA COMMUNAUTÉ (SOIT D'INDIVIDU À INDIVIDU, OU DE GROUPE À GROUPE) DANS UNE DYNAMIQUE CIRCULAIRE DE CRÉATION DE RICHESSE COGNITIVE ET DE RE-CIRCULATION DE L'INFORMATION (QUE CHACUN PEUT APPLIQUER À SA VIE QUOTIDIENNE, SI CELA LUI CONVIENT). FIDÈLE À SA MISSION ET AUSSI PAR DÉFINITION, LE CELP EST NÉ PAR UN PARTAGE DU SAVOIR AVEC CELUI DU VÉCU CITOYEN ET STIMULE UNE SYNERGIE DIFFUSANTE POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE. IL TRAVAILLE ENCORE À RESTER DANS CETTE IMPRÉGNATION PLUTÔT QUE DE S'IMPRÉGNER DE L'ÉNERGIE DIFFUSANTE D'EMPRESSEMENT ET D'AGRESSIVITÉ MAL DIRIGÉE.

- Depuis 1991 l'action des ressources bénévoles ont permis d'acquérir en 2008 un immeuble adapté aux activités du CELP à 2 pas du métro Langelier, malgré des contraintes budgétaires importantes (seulement 26 000\$ par année jusqu'à 2000). Cette richesse créée dans et par le milieu environnant facilite le partage d'espaces avec d'autres. C'est donc l'implication des bénévoles qui permet aujourd'hui d'offrir un espace quasi-gratuit dans la communauté où on peut réfléchir en groupe sur des enjeux de santé mentale et d'inconforts affectifs.



- Avec les sessions de yoga le CELP espère plus concrètement promouvoir la santé mentale (régulation des stimuli, gestion du stress) en focussant sur les aspects biologiques ou somatiques du bien-être : un professeur de yoga ayant déjà son école privée dispense au CELP 2 sessions par semaine, permettant à tous d'accéder régulièrement à des pratiques favorisant la pleine conscience et la méditation, sans attendre. Il suffit seulement de se présenter librement sur place aux heures données. L'accès est simple, la ressource humaine est compétente et possède une éthique adaptée au CELP. Ce qui en général se fait à coûts élevés devient donc accessible à nos membres quasi-gratuitement.
- Dans l'esprit d'entraide, les ententes avec les groupes OA, AL-ANON et PHOBIE ZÉRO permettent aux participants du CELP de bénéficier d'un choix d'activités plus grand dans un horaire de soir ou de fin de semaine.
- Plus récemment, vers 2018, Les inSENSés (entendeurs de voix), animés bénévolement par 2 professionnelles de l'équipe des troubles psychotiques du CIUSSS de l'est profitent d'un espace/temps réservé pour eux gratuitement au Pivot. Ils sont complémentaires à notre mission tant pour l'entraide que pour la santé mentale. Le Pivot voit cette initiative comme un trait d'union avec le CIUSSS est-de-l'île-de-Montréal et le soutien à l'insertion des patients dans la communauté. L'information (le savoir en écosystémie) est aussi offerte aux participants de ces fraternités. En fait, de la communauté nous viennent les bénévoles pour faire un échange d'information propice à faire valoir l'autonomie, la responsabilisation et la régulation sociale.
- Les ressources communautaires soutiennent le CELP entre autres par les références et parfois elles offrent de la publicité gratuite sur leur site internet (par exemple, le RACOR affiche une page complète sur le CELP).
- La distribution de porte à porte à l'été 2022 de dépliants a permis au nouveau personnel de visiter le quartier et de se rapprocher de l'environnement du CELP et des ressources du quartier. On peut voir en annexe cette publicité distribuée à plus de 2,000 exemplaires dans le quartier Mercier-Ouest.
- Enfin la démocratisation des nouvelles technologies favorisent les services communautaires mis de l'avant par le CELP.
- Toujours et plus que jamais, dans cette année charnière, le CELP révisé sa mission dans chaque initiative de groupe pour ne pas se perdre dans l'action communautaire. Le CELP visualise ses actions en fonction des impacts sur la vie affective de ses membres et des angoisses humaines qui marquent la vie psychologique et la vie sociale plutôt que sur le nombre de personnes rejointes qui est aussi un indicateur-clé pour le CELP.

Bref, autant la communauté a déjà créé cette richesse dans le quartier Mercier-Ouest, autant la richesse créée redonne maintenant à la génération suivante. C'est une transmission qui vient du cœur collectif et qui s'adresse à l'avenir.



AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE

POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

LA RÉPONSE DU CELP AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

UN FRACTAL ET DES SENS À CONNAÎTRE

Les services du Pivot se définissent en tant que soutien à l'équilibre psychologique à-travers les besoins populationnels de prise en charge de sa santé mentale. Comme des besoins...

- ... d'accueil et de présence de l'autre,
- ... d'écoute immédiate dans un échange informel,
- ... de réflexion sur soi,
- ... de mobilisation bénévole soutenue par rapport à la santé mentale,
- ... d'activation autonome,
- ... d'équilibre et
- ... d'adaptation pour soi-même et les autres.

C'est pourquoi le CELP dispense, dans un cadre particulier, des occasions :

- d'être accueilli et d'être mis en présence de l'autre,
- d'écoute mutuelle en présentiel et en groupe,
- d'être intégré dans des groupes de personnes partageant des intérêts communs,
- de vivre des moments propices au partage entre pairs,
- de soutenir la réflexion par la formation et la supervision continue,
- de se mettre en situation réelle (semblable à un laboratoire) pour se mesurer, observer et s'inspirer dans nos agirs.

À travers les échanges d'informations entre pairs les enjeux affectifs de santé mentale sont prédominants. Pour faire ressortir les enjeux tonifiants de la vie humaine, le CELP compte sur l'expérimentation et l'imprégnation d'un mode de vie préventif en santé affective : un mode de vie où chacun se responsabilise et s'aide en cherchant à s'ouvrir et à apprendre de soi et de l'autre, de façon égalitaire. À-travers la création de telles conditions de partage d'informations, le CELP vise à répondre au besoin de comprendre la vie en soi et de valider les ressentis pour mieux se situer dans sa propre trajectoire mais aussi dans un cadre donné.

Les indicateurs pour savoir si le CELP répond bien aux besoins de ses membres, on peut les citer dans plusieurs mesures. Les témoignages de nos participants importent autant nous pistant sur la qualité des échanges propulsant des attitudes plus préventives et plus réflexives dans la vie de tous les jours. La force du lien d'appartenance et la confiance entre pairs est déterminante mais non irritante ni intolérable. Se sentir bien d'être là dans un groupe, même dans la difficulté, est un premier signe de résilience et d'endurance.

En 2022 les témoignages sont éloquentes. Et depuis que la formation est ouverte à tous, nous observons soudainement que de nouvelles personnes acquièrent leur carte de membre avec une intention certaine d'assister à l'AGA. Après une année de « rétablissement postpandémique » et de redéfinition de l'image du CELP on recontacte un désir d'ouverture et d'appartenance.

Nous avons eu le sentiment d'avoir mis en place les conditions pour que le CELP ait une chance de se pérenniser en comblant un besoin de s'identifier à un mouvement social positif sur le plan de la santé affective.

L'aspect « imprégnation » du milieu, permet de s'ouvrir à des apprentissages en profondeur par appartenance. La supervision-formation maintient l'ouverture à l'apprentissage. C'est un processus circulaire gagnant/gagnant car c'est donnant/donnant, aussi à l'image de l'entraide.

Avec plusieurs agents d'appartenance (à temps partiel) nous avons pu accueillir et ouvrir 4 jours par semaine de juillet 2022 à décembre 2022, puis 3 jours par semaine avec une seule personne agente d'appartenance. S'il était possible d'embaucher 3 intervenants à 28 heures semaines, le CELP pourrait ouvrir 4 ou 5 jours par semaine et avoir un horaire de base fixe pour l'accueil en présentiel avec un horaire plus élargi d'accueil en groupe.

En 2022 le CELP répond aux besoins des personnes qui se sont présentées en s'efforçant de rester dans l'authenticité pour prodiguer les actes suivants :

- Accueil en présentiel et au téléphone et formation continue des bénévoles en groupes.
- Autres activités de groupe basées sur l'entraide et le partage.
- Publicité sur un site internet pour décrire le détail de ce qu'est le Pivot.
- Ouverture aux outils web.
- Effort pour rejoindre d'autres profils de clientèles (exemple : publicité avec dépliants, site web).
- L'écoute des besoins d'activités de groupe quand l'échange d'information peut être pertinente.
- L'inclusion de personnes aux profils variés en autant qu'on partage des intérêts semblables en ce qui concerne des enjeux de santé mentale (de régulation de l'angoisse de vivre biopsychosociale par des moyens communautaires et pas seulement par des traitements médicaux).

Le CELP offre un soutien en santé mentale s

- ans liste d'attente,
- une socialisation instructive et réflexive,
- misant sur l'autonomie et la responsabilisation de la personne par rapport à sa santé mentale.



AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE : POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

ENGAGEMENT ET CONCERTATION

Le CELP poursuit son engagement de diverses façons en regard de la santé mentale et avec le Réseau des services de santé. Plus son budget sera consolidé, plus il pourra devenir actif aussi auprès de ses partenaires comme il le fut déjà dans le passé. Pour 2022-2023, sa liaison avec le réseau peut s'observer par les items suivants.

- **Le CELP est toujours membre des regroupements suivants :**

RACOR (Réseau Alternatif et Communautaire des ORganismes en santé mentale de l'île de Montréal) .

RRASMQ (Regroupement des ResSources Alternatives en Santé mentale du Québec)

RIOCM (Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal).

Une référence à ces regroupements est aussi faite sur le nouveau site internet.

- Il est aussi membre de **MOQS** (Mercier-Ouest Quartier en Santé) qui est une table de concertation locale. Il a d'ailleurs été très actif lors de la formation de cette table de quartier avant 2000.
- Il a collaboré sur le terrain avec des établissements du réseau de la santé tels que :
 - CLSC Olivier Guimond : cette collaboration existe depuis la fondation, à la suite d'une recherche action de besoins en matière de santé mentale par le CLSC qui avait mandaté un agent de liaison en soutien à la communauté de 1987 à 2008.
 - CIUSSS de l'Est-de-l'île de Montréal : il accueille dans ses locaux un groupe d'Entendeurs de voix (Les inSENSés) qui est animé bénévolement par deux intervenantes qui travaillent à l'équipe des troubles psychotiques du CIUSSS.
- Il collabore volontiers avec des instances gouvernementales ou d'autres services publics.
 - Sous un budget dédié spécialement, le CELP a aussi dans le passé mis en œuvre avec succès un projet de concertation et d'intervention dans le milieu en HLM de 1999 à 2006 dans le but d'aider les résidents à assainir les relations de voisinage. L'équipe du CELP s'est déplacée au HLM et a intégré le milieu laissé à l'abandon. Elle a aidé à former un Comité des Résidents qui est devenu fonctionnel dans la gestion des espaces communs et la relance d'activités sociales entre

voisins. Le CELP a aussi participé à des rencontres régulières avec l'OMH, le comité des résidents et l'agent de liaison du CLSC.

- Le CELP a été planifié en 1989 à partir d'une concertation de 2 ressources communautaires du quartier et du CLSC. Après une analyse de la distribution des ressources en santé mentale dans la sous-région est de Montréal, la Régie Régionale de Montréal Gouvernement du Québec a octroyé un premier budget pour incorporer le mouvement qui fonctionnait déjà sans argent depuis 2 ans. L'idée était de faire naître un lieu de ressourcement pour quiconque est confronté, de près ou de loin, à des problèmes de santé affective. Le CELP est né avec un désir (documenté) de soutenir la communauté en santé mentale. Le CELP a regroupé les résidents du quartier Mercier-ouest pour la cause de la santé mentale, là où loge un hôpital psychiatrique depuis 100 ans.
- Par ailleurs le CELP participe à toutes les rencontres sur le cadre de référence du ministère Santé et Services sociaux depuis sa fondation et a vécu avec le PSOC les changements et l'évolution de la grande réflexion concernant le déploiement des services en santé mentale à Montréal et les changements de cadres de référence dans la constellation des services en la matière.

- **Collaboration avec des organismes communautaires**

Avec l'aide de groupe à groupe, le CELP peut citer les ententes renouvelées annuellement depuis au moins 20 ans pour partager ses locaux avec des fraternités-partenaires. Le CELP ouvre ses portes à des services d'entraide plus diversifiés où la préoccupation de la santé mentale est présente dans la diffusion de modes de vie réducteurs de méfaits. L'équilibre affectif est mis à mal au quotidien dans plusieurs situations qui regroupent ces personnes en fraternités (alcoolisme, phobies, psychoses et délires, désordres en alimentation, etc...). Le CELP se voit complémentaire à ces services en focussant sur l'équilibre affectif en général.

Malheureusement, la pandémie et peut-être l'infestation de rats fin 2021 ont provoqué un arrêt des ententes de 5 groupes d'entraide indépendants du CELP (dont 2 sous la bannière de AL-ANON et 3 sous celle des AA). Mais d'autres sont restés.



- **Participation à des événements spéciaux** (ex: activités de sensibilisation, journée thématique, marche, pétition, etc.)
 1. Depuis août 2022 le CELP s'est allié avec Accès-bénévolat pour le recrutement de bénévoles : il a affiché des postes sur le babillard d'accès-bénévolat et a mandaté l'agente d'appartenance à assister à une journée de formation-supervision sur l'encadrement des bénévoles avec d'autres intervenantes de d'autres OSBL
 2. En juillet 2022 le CELP s'est entendu avec le Centre St-Pierre pour dispenser une formation sur les rôles des administrateurs dans les locaux du CELP pour faciliter l'intégration de candidats au CA et recruter de nouveaux bénévoles pour remplir une fonction au CA. Non encore réalisé, ce projet de formation dans les murs du Pivot est reporté pour qu'elle soit offerte en temps opportun.
- **Reconnaissance de l'organisme par des partenaires**

Le CELP est officiellement actif depuis 32 ans dans le réseau de services communautaires en santé mentale. Il a été incorporé avec le soutien financier de l'ancienne Régie régionale de Montréal et par 3 ressources du quartier à la suite d'une étude sur les besoins du quartier en services de santé mentale (dont le CLSC Olivier Guimond, l'Oasis St-Vincent de Paul et le Parrainage civique de l'est de Montréal). Dix ans plus tard le CELP a été maître d'œuvre dans une intervention de milieu en HLM pour assainir les relations de voisinage, dans projet concerté avec le comité des locataires du HLM et le CLSC Olivier Guimond. Depuis 2010 le CELP est toujours membre de plusieurs regroupements communautaires.



AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE : POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

LA VIE DÉMOCRATIQUE AU CELP

Depuis 2020 les élections annuelles au CA et le quorum est plus ardu à atteindre. Les candidats hésitent à offrir leurs disponibilités et à accepter d'être mis en candidature ou n'ont pas d'accès aux applications web pour assurer une présence assidue à la gouvernance. Pire encore : malgré les applications web, beaucoup de personnes ont besoin de présentiel.

La mobilisation et les présences en AGA ont surtout diminué avec les obligations aux normes de sécurité pour le présentiel. Et la technologie pose de nouveaux défis pour s'adapter au monde actuel. Le CELP a fait face à la crainte de perdre le contact avec ceux qui ne veulent pas d'électronique dans leur vie. Heureusement que depuis 2022, en changeant de fournisseur pour le support informatique (en mars 2022) le CELP pourra dorénavant compter sur de meilleures adaptations et conseils technologiques et ouvrir sur le présentiel en même temps. Les empêchements vécus depuis 2020 pour combler les postes d'administrateurs sont attribuées à différentes causes telles que :

- La peur de s'approcher de l'autre et de devenir malade (beaucoup de nos participants sont aux prises avec des dérèglements immunitaires) malgré l'application de mesures sanitaires, l'effet de démotivation étant ravivé par les nouvelles sur la covid longue,
- La synergie d'accueil hésitante dans l'installation de l'équipe d'agents d'appartenance,
- Le temps nécessaire à développer des outils pour la représentation et la publicité,
- D'autres priorités plus individualistes (exemple : plus que jamais nous devons penser à soi en ces temps difficiles, ce qui est une bonne nouvelle au regard de la santé mentale). Un temps d'intégration de toutes ces nouvelles idées est nécessaire.

Enfin, la vie associative et démocratique a été affectée par le chaos présent depuis ces dernières années dans la société en général, qui vit plus de méfaits, de violence et de polarisations dans la recherche de valeurs sociales dans les nouveaux paradigmes. On note :

- a) Le CA 2022-2023 a vu 3 administrateurs démissionner entre juillet et décembre 2022.
- b) Le recrutement d'administrateurs fait entre juillet et décembre 2022 n'a pas donné les résultats escomptés pour penser convoquer un AG spéciale pour élire 6 membres.
- c) Ayant tout de même 3 administrateurs restants (un président, un vice-président et un secrétaire trésorier inscrits au registraire), le CA a poursuivi ses activités normales pour terminer l'année 2022-2023.

Un aperçu de la réalité de l'évolution du CELP en 2022-2023 doit s'ajouter ici et cette réalité doit être jaugée dans un ensemble évolutif plus grand. Nous croyons que le CELP, portant haut l'étendard de la force mais aussi des limites humaines, peut aider à freiner la frénésie et à faire avec les forces de la gravité.

AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE : POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

Liste des membres du conseil d'administration et représentativité en 2022

Tableau 4 : Liste des membres du CA 2022-2023, évolution et suivi de la représentativité du CA

CA	CELP	REPRÉSENTATIVITÉ	Élection au 7 juin 2022	
Nom	Statut	De juin à décembre 2022		
Louise Ranallo	Présidente	Membre de la communauté desservie	Réélue	Extension jusqu'à décembre 2022
Chantale Ménard	Vice-présidente	Membre de la communauté desservie	Réélue	Extension jusqu'à décembre 2022
Claire Légaré	Secrétaire	Membre bénévole	Réélue	Extension jusqu'à décembre 2022
Claude Castonguay	Trésorier	Membre participant-usager	Réélue	Extension jusqu'à décembre 2022
Luc Gélinas	Administrateur	Membre bénévole	Élu juin 2022	Mandat de 3 ans sortant en 2025
Chantal Pinel	Administrateur	Membre participant-usager	Élue juin 2022	Mandat de 3 ans sortant en 2025
Marie-Paule Campeau	Directrice du CELP	Employée du CELP	Mandatée annuellement	
Après Décembre 2022	CA	de décembre 2022 à ... juin 2023		
Luc Gélinas	Vice-président	Membre participant-usager	Sortant en 2025	Complète son mandat
Claire Légaré	Secrétaire trésorier	Membre bénévole	Mandat prolongé sortante en 2023	
Louise Ranallo	Présidente	Membre de la communauté	Mandat prolongé sortante en 2023	
Marie-Paule Campeau	Directrice du CELP	Employée du CELP	Mandatée annuellement (renouvellement légal)	
Poste 4	Poste vacant	Ancien de Chantale Ménard	A démissionné en août 2022	
Poste 5	Poste vacant	Ancien de Chantal Pinel	A démissionné en septembre, s'étant absentée des réunions de juin à septembre 2022	
Poste 6	Poste vacant	Ancien de Claude Castonguay	A démissionné en novembre 2022, pour des raisons de santé	

La représentativité des membres du CA (membre de la communauté, usagers, bénévoles, employé, etc.) reste équilibrée malgré le fait que nous avons réduit de nombre d'administrateurs. Les membres du CA ont quitté pour des raisons de santé, de lassitude et de non-disponibilité. Nous avons voulu faire un remplacement dès janvier 2023 mais la situation ne s'y est pas prêtée et nous avons dû nous concentrer sur le recrutement.

Cette année le nombre de membres en règle de l'organisme est de XXXXX membres en mai 2023, au moment d'écrire ces lignes. Pour s'assurer que nous aurons quorum cette année, la gouvernance a choisi de permettre une carte de membre en règle au sens de la loi au coût supplémentaire de \$5 à ceux qui manifestent leur intérêt pour la prise de décision alors que pour ceux qui n'y sont pas intéressés ils peuvent avoir un statut de participant pour \$5 et ainsi venir à toutes les activités du CELP pour un an soit jusqu'en décembre 2023. De plus les membres en règle ont tous déjà une intention ferme d'honorer l'AGA de leur présence. Nous avons sensibilisé les personnes membres en règle d'être certain d'être présent à l'AGA pour être conforme au code de loi sur les OBNL. Et plus : nous avons demandé aux personnes certaines de ne pouvoir se libérer pour l'AGA, de s'abstenir de demander leur carte de membre en règle (ce qui n'empêche pas qu'il peuvent participer à toutes les activités comme statut de participant).

Le nombre de personnes présentes à la dernière AGA de 2022 : 14

Le nombre de rencontres du CA : 10



AUTRES RÉFLEXIONS ET DONNÉES D'ANALYSE :

POUR UNE REDDITION DE COMPTES PLUS COMPLÈTE

TABLEAU 5 : SUIVI DU PLAN D'ACTION 2021-2022-2023

<p>Tableau 5 : SUIVI DU PLAN D'ACTION DE L'AGA 2022 ce tableau reprend le Tableau 4 paru à l'AGA 2022, les deux dernières colonnes revoient le suivi des items mentionnés au plan d'action 2021-2022-2023 et à une planification stratégique sur 5 ans finalisée en juin 2020</p>						
<p>Tableau 4 (paru dans le cahier de l'AGA 31 en 2022) : Planification d'ici 2023 : du rattrapage au recrutement et la reprise de plus en plus définitive de l'action (ce tableau a fait partie en AGA 2022 du rapport édité dans le cahier de l'AGA ; il résume le plan d'action prévu pour l'année 2022-23)</p> <p>*Les besoins du CELP pour remplir sa mission (but visé depuis 2012 en AGA) :</p> <p style="color: red;">« Une bonne équipe (à l'interne) de personnes bien formées en psychiatrie communautaire et en gestion administrative dans laquelle chacun jouerait seulement son propre rôle (occupationnel thérapeutique communautaire) dans l'actualisation des plans de services et d'action communautaire... une équipe habilitée à recueillir, analyser et échanger avec des professionnels à partir de résultats et constats obtenus dans la communauté. »</p> <p>La relance deviendra plus forte et plus réalisable, à la suite d'une possibilité de rehaussement accordé LE PIVOT EST TOUJOURS LÀ ! Les intentions du CELP sont-elles réalistes ?</p>				<p>Tableau 4 : Suivi de LA PLANIFICATION 2022-23 Ces colonnes revoient les mouvements actions projetées en juin 2022 pour l'année financière 2022-2023.</p>		
Situation après le 31 mars 2022	Cibles/pers. concernées	Actions projetées ou agir sur ...	Date du début	État de situation en mai 2023 ...	Commentaires après 12 mois (printemps 2023)	Données quantitatives
Des fonds n'ont pas été dépensés lors de la pandémie et un rehaussement récurrent partiel est accordé pour la pleine mission	Les activités selon les besoins. Un accueil des groupes et des personnes en présentiel et téléphonique au Pivot 4 jours par semaine / 7 h par jour. Agents d'appartenance.	Accessibilité et accueil bonifiés. Intégration d'un adjoint à la direction pour stabiliser la gestion administrative.	Hiver 2022 jusqu'à été 2023	Programmation régulière bonifiée par supervision continue. Accueil à 4 jours/semaine de sept. à déc. et à 3 jrs/sem de janvier à mai après stabilisation du personnel à 1 agente d'appartenance. Un poste d'agente est affiché sur Indeed en février 2023. En mai une agente est en place 3 jours/semaine. Affichage nouveau	CELP a dû demander en 2023 un nouveau rehaussement de revenus annuels pour combler ses besoins et utiliser son espace à 100% en 2023-24. Un seul intervenant à l'accueil en janvier 2023 à 3 jrs/sem. On espère pouvoir accueillir un adjoint administratif et un	Voir les rapports et bilans au 31 mars 2023. On a embauché 5 personnes en mai 2022 mais 4 ont dû quitter en cours de route. Le budget est resté équilibré en ralentissant. Aucun cv retenu à un 2 ^{ème} affichage de février 2023.

				sous recrutement dans www.montrealpivot.org en mai.	agent d'appartenance pour septembre 2023.	
Recrutement : Bénévolat d'affaire (CA) Animateurs bénévoles	Bénévoles	Se mettre en contact avec les centres de bénévolat et recruter des personnes désireuses de travailler en équipe avec la formation et la supervision en groupe et ceux qui veulent travailler à la gouvernance.	Recrutement de bénévole est commencé dès le 1 ^{er} juin 2022 Se poursuivra toute l'année Formation et supervision en cours depuis 24 mai 2022 1 nouvelle bénévole s'est déjà jointe depuis le 1 ^{er} juin 2022	Le CELP est devenu membre d'Accès-bénévolat dès juillet 2022. Il reste en liaison avec ce partenaire.	En ouvrant le groupe de formation et supervision à tous, on a créé un intérêt pour l'approche et le savoir-faire en santé mentale. On apprécie réfléchir en groupe sur des thèmes liés à la santé mentale.	Offre d'emploi bénévole affichée: 2 bénévoles se sont présentées au CELP par ce contact. À l'improvvisu 2 autres personnes ont offert d'animer des activités. Une a réalisé 10 sessions de yoga bénévolement.
	Employés et bénévoles. Bénévolat en lien avec la gouvernance doit se poursuivre si les sièges au CA ne peuvent être remplis au 9 juin 2022.	Compter sur les services de recrutement courants.	Mars 2022 À l'aide d'Indeed pour le personnel Été 2022 : Aide par « Accès bénévolat » et « Accès bénévolat » L'embauche est réussie à 80% en mai 2022. Encore incertain pour la stabilité.	Une intervenante est inscrite à une activité inter ressource sur la coordination des bénévoles. Une formation pour la gouvernance avec le Centre St-Pierre été organisée : on attend pour l'offrir aux nouveaux candidats... 3 personnes du CA 2022 ont démissionné avant décembre 2022.	La liaison avec Accès-bénévolat s'est poursuivie afin de stimuler l'accueil de nouveaux bénévoles. Processus d'approvisionnement en cours mais au rythme ralenti. Difficultés pour trouver des administrateurs persiste.	Liaison avec Accès-bénévolat se poursuit via l'agente d'appartenance. Poste d'Adjoint et d'agent est affiché sur le site.
Intégration des ressources humaines : formation supervision. En cours en mai-juin-juillet 2022 pour les activités courantes et suivi an 2022-2023	Les participants du CELP à tous les niveaux de l'organisation	Accueillir, superviser et encadrer les ressources humaines (employées et bénévoles)	Avril 2022 et suiv... Louise Ranallo, Chantale Ménard, Marie-Paule Campeau	Démarrer une dynamique d'équipe cohésive au plan clinique et promotionnel de la santé mentale : La dynamique s'implante graduellement, surtout avec les réunions régulières de supervision-formation. La formation continue devra devenir permanente, si on considère l'expérience antérieure du CELP »	Le transfert des connaissances a pris beaucoup de temps à s'intégrer. C'est un processus. L'instabilité de tout a ralenti l'effet de ces conditions gagnantes. Avec l'ouverture à tous en mai, on a réussi à recruter 3 personnes pour être candidat au CA 2023-2024.	Voir le nombre de réunions d'équipe et de formation à l'écosystème : 17 sessions de formation continue en 2022-23 jusqu'à mars 2023.
	Direction et supervision « clinique » Travail déjà commencé Superviseur embauché à contrat La direction est active à temps plein à domicile	Accueillir et encadrer l'équipe durant toute l'année. Informer sur la mission du CELP et les enjeux de santé affective des groupes. Offrir de la formation à l'équipe : à l'écoute, à l'accueil, aux enjeux de santé mentale, aux technologies et au pouvoir d'agir.	Avril 2022 ...et suivantes	La direction a pu mieux investir les fonctions administratives mais la fusion administration-intervention terrain est à harmoniser davantage. Surcharge un peu diminuée. Direction à 4 jours/sem/32 heures. Quand prête, la direction se joindra à l'écosystème.	Avant elles étaient spontanées selon les situations vécues et étaient des occasions d'essais-erreurs pour mieux ajuster le travail d'équipe.	Des réunions d'équipe administration-agent d'appartenance sont devenues hebdomadaires et plus officielles depuis février 2023.

		Agir sur la programmation	Mai 2022 ... Groupes de tâches	En mai : Réunions plus fréquentes. Mais des réunions de planification d'activités avec les bénévoles ne sont pas commencées car pas de bénévoles.	Peu de synergie avec les réunions concernant l'émulation des tâches d'animation bénévole. Les nouvelles initiatives ont été traitées par une bénévole ce qui a donné 10 rencontres de yoga.	Résultats : 10 sessions de yoga ont été offertes en février-mars avril. 8 sessions sur la cyberdépendance ont dû être annulées car la bénévole s'est retirée. L'an 2022 ne focussait pas sur cet aspect des choses .
	Conseil d'administration et la gestion du CELP	Le premier mandat de l'équipe en mai 2022 : préparation de l'AGA 2022 en mai-juin	Avril-mai 2022	Échéance le 9 juin 2022	On a laissé la préparation de l'AGA 31 entre les mains peu expérimentées des employés avec des échéances restreintes. Le recrutement d'administrateurs a été peu synergique.	L'ancien CA (déjà épuisé) a dû se proposer en bloc pour prolonger leur mandat et se donner une chance de recruter des candidats.
		Renouveler les membres du CA et recruter des personnes compétentes pour poursuivre le CA	Mars 2021 Aboutissement qui était attendu à l'AGA 2022	En mai 2023 : audit 2022 et AGA 2023 prévue pour le 15 juin 2023. 3 nouveaux bénévoles s'annoncent.	AGA en décembre n'a pas pu avoir lieu (recrutement difficile au Pivot en choc). 3 membres du CA ont démissionné en août, en septembre et en novembre). Vie associative peu mobilisante au CA malgré les tentatives pour organiser de la formation avec le Centre St-Pierre.	La formation donnée par le Centre St-Pierre entendue pour octobre 2022 a été reportée faute de bénévoles. Le CSP devait venir au CELP pour 2 à 3 jours. D'autres dossiers ont dû être priorités (le site internet, la consolidation des ressources humaines déjà à l'œuvre).
		Réviser les tâches de l'adjoint administratif et embaucher les bonnes personnes pour la répartition de ces tâches s'il y a lieu	Automne 2022 Direction générale avec présidente du CA	Au mieux : débiter en septembre 2023 Intégrer un adjoint sera un processus lent.	Les tâches d'adjoint ont été assumées par la direction assistée par une bénévole présidente du CA. Le classement a posé un défi de taille dans les audits qui n'étaient pas faits sur place mais où une valse de documents ont voyagé et où le télétravail était omniprésent.	Beaucoup de problèmes de communications ont mobilisé la direction et son adjointe presque à temps plein durant plusieurs mois. Ce n'est qu'en mai 2023 que l'audit sera fait sur place depuis 2020.
Programmation à développer	L'ensemble des participants au CELP pour renforcer leur sentiment d'appartenance à la cause de la santé mentale	Concevoir des activités en fonction des commentaires déjà recueillis auprès des partenaires et des personnes participantes	Automne 2022	Fréquentation accrue des activités est attendue sous peu. Le site internet aidera à se faire connaître. On devra entraîner les Agents à faire des réunions de planification avec les bénévoles.	Programmation de base consolidée et bonifiée de supervision-formation. Dépend aussi du recrutement de bénévoles animateurs.	Quand on lit le tableau, on est heureux d'avoir peu à peu augmenté le nombre de rencontres en 2022-23 ...
Intégration de technologies nouvelles	Tous les acteurs en place et tous les niveaux de	La mémoire du CELP : tenir à jour les	Avril 2022 : s'assurer que les personnes	... Faire exercer journallement cette fonction pour chaque	Le CELP est relié à 2 Compagnies qui combient les	Il fallait trouver les bonnes ressources pour

	<i>l'organisation seront impliqués</i>	<i>activités et présences, etc... dans le cahier de bord et affecter une ressource humaine (l'adjoint à la direction ?) à la prise de données et à fournir des rapports chiffrés au CA à chaque saison.</i>	<i>concernées écrivent dans le cahier de bord (même quand leur activité est en-dehors des heures d'ouverture que ce soit une activité virtuelle ou présenteielle)</i>	<i>personne responsable. Invitation à lire pour se relier aux autres groupes. Voir à traiter l'information pour la reddition de comptes.</i>	<i>besoins d'accès aux différentes applications comptables et autres. Le soutien pour les outils de gestion est continue et devra l'être tant que les technologies se développeront.</i>	<i>nos besoins en technologie. Beaucoup de Cies ont fermé durant la pandémie.</i>
<i>Publicité et représentation du CELP</i>	<i>L'équipe en lien avec la direction et le CA.</i>	<i>Travailler à faire un site internet invitant les bénévoles et participants à la cause de la santé mentale et à l'entraide à distance. Un projet électronique pour déployer de l'information sur une image authentique du CELP.</i>	<i>Juillet 2022 et les mois suivants Juillet 2022 et les mois suivants C'est commencé en juin 2022</i>	<i>En mai 2023 on lance enfin un site internet qui fait consensus auprès de nos membres et déploie des stratégies de recrutement.</i>	<i>Le CELP retrouvera, à travers le site internet un meilleur contrôle sur sa publicité avec moins d'énergie et permet de mieux se situer dans l'environnement du CELP et recadrer les attentes.</i>	<i>Le site constitue une belle réussite pour publiciser une image plus vraie et constante du CELP. De plus on pourra récolter des commentaires de l'extérieur</i>

RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2023

Un organisme recevant une aide financière dans le cadre du PSOC en soutien à la mission globale doit produire une mission d'audit s'il a reçu 150 000 \$ et plus. C'est le cas du CELP. Dans le cadre de l'entente signée à l'été 2021 avec la Firme comptable JFMV, le CELP s'est soumis, comme voté aux AGA 30 et 31 en juin 2021, aux démarches officielles pour la production de l'audit 2022-2023 et du rapport financier au 31 mars 2023. Le rapport financier est inséré ici dans les pages suivantes.

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14



Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre d'entraide le Pivot, C.E.L.P.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'entraide le Pivot, C.E.L.P. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628
info@jfmv.ca

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336
info@jfmv.ca

www.jfmv.ca



Société de comptables professionnels agréés

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628
info@jfmv.ca

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336
info@jfmv.ca

www.jfmv.ca



Société de comptables professionnels agréés

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628
info@jfmv.ca

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336
info@jfmv.ca

www.jfmv.ca



Société de comptables professionnels agréés

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Montréal, le 8 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A105462

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628
info@jfmv.ca

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336
info@jfmv.ca

www.jfmv.ca

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 6

	2023	2022
Produits		
Subvention MSSS CCSMTL PSOC - Mission globale	243 994 \$	192 810 \$
Subvention MSSS CCSMTL PSOC - Non récurrent santé mentale	7 471	32 977
Location	19 613	14 898
Intérêts	941	161
Cartes de membres	165	215
	<hr/>	<hr/>
	272 184	241 061
Charges		
Salaires et charges sociales	135 237	65 426
Entretien et réparations du terrain et du bâtiment	35 740	26 486
Amortissement des immobilisations corporelles	22 974	21 752
Honoraires professionnels	13 985	15 887
Soutien clinique	10 225	3 000
Fournitures de bureau et papeterie	8 333	4 790
Taxes et permis	6 920	6 808
Assurances	6 648	6 192
Énergie	3 995	4 290
Entretien et réparations du mobilier de bureau	3 805	3 053
Télécommunications	2 948	3 680
Associations et cotisations	1 075	618
Frais de déplacement	975	-
Intérêts et frais bancaires	396	98
Accueil et vie associative	255	104
Frais de formation	70	270
	<hr/>	<hr/>
	253 581	162 454
Excédent des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	18 603 \$	78 607 \$

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 7

	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Affecté à des projets spéciaux	2023 Total	2022 Total
Solde au début	156 195 \$	284 222 \$	89 975 \$	530 392 \$	451 785 \$
Excédent des produits sur les charges (note 3)	41 577	(22 974)	-	18 603	78 607
Investissement en immobilisations corporelles (note 4)	(13 212)	13 212	-	-	-
Affectations internes (note 5)	(35 000)	-	35 000	-	-
Utilisations internes (note 5)	19 715	-	(19 715)	-	-
Solde à la fin	169 275 \$	274 460 \$	105 260 \$	548 995 \$	530 392 \$

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**BILAN****31 MARS 2023**

Page 8

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	282 621 \$	238 087 \$
Subvention à recevoir	-	9 172
Frais payés d'avance	7 134	6 402
	<u>289 755</u>	<u>253 661</u>
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>274 460</u>	<u>284 222</u>
	<u>564 215 \$</u>	<u>537 883 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	<u>15 220 \$</u>	<u>7 491 \$</u>
Actif net		
Non affecté	169 275	156 195
Investi en immobilisations corporelles	274 460	284 222
Affecté à des projets spéciaux	105 260	89 975
	<u>548 995</u>	<u>530 392</u>
	<u>564 215 \$</u>	<u>537 883 \$</u>

Approuvé par,

Date

Date

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 9

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	18 603 \$	78 607 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	22 974	21 752
	41 577	100 359
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	16 169	(133)
	57 746	100 226
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 212)	(7 519)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	44 534	92 707
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	238 087	145 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	282 621 \$	238 087 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	282 621 \$	238 087 \$

1. Statut et objectif de l'organisme

LE CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT. C.E.L.P. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de favoriser l'entraide entre ses membres et promeut le bénévolat ainsi que l'adaptation et la réadaptation des personnes en ce qui a trait à l'équilibre psychique.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de location sont comptabilisés linéairement sur la durée des baux.

Les produits de placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

Les produits de cartes de membres sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Bâtiment	Amortissement linéaire	20 ans
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Stationnement	Amortissement linéaire	15 ans
Aménagement extérieur	Amortissement linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. Excédent des produits sur les charges reliée à l'actif net investi en immobilisations

	2023	2022
<u>Amortissement des immobilisations corporelles</u>	22 974 \$	21 752 \$

4. Investissements en immobilisations corporelles

	2023	2022
<u>Acquisition d'immobilisations corporelles à même les produits non affectées</u>	13 212 \$	7 519 \$

5. Affectation et utilisation interne

Au 31 mars 2023, l'actif net comprend des affectations de fonds pour des projets spéciaux (mise aux normes de sécurité du bâtiment, planification stratégique, agrandissement du stationnement, entretien de salles de bains, achat d'équipement informatique et pour favoriser la rétention du personnel).

Le solde des réserves de remplacement se compose comme suit :

Solde au début	89 975 \$
Affectation	35 000
Utilisation	(19 715)
	<u>105 260 \$</u>

Par résolution du conseil d'administration, l'organisme a affecté un montant de 35 000 \$ a l'actif net - Projets spéciaux pour l'acquisition d'un échangeur d'air et d'un brumisateu d'air ainsi que l'entretien paysager et l'entretien de l'entrée d'eau du bâtiment.

6. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	76 800 \$	- \$	76 800 \$	76 800 \$
Bâtiment	508 913	355 499	153 414	166 592
Mobilier de bureau	123 166	104 469	18 697	23 371
Matériel informatique	30 085	17 041	13 044	3 562
Stationnement	11 738	1 963	9 775	10 561
Aménagement extérieur	6 063	3 333	2 730	3 336
	756 765 \$	482 305 \$	274 460 \$	284 222 \$

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	1 418 \$	680 \$
Sommes à remettre à l'État	2 709	63
Salaires et vacances à payer	11 093	6 748
	15 220 \$	7 491 \$

8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Comptes clients et autres créances	9 172 \$	(1 930) \$
Frais payés d'avance	(732)	(2 115)
Crédoiteurs et charges à payer	7 729	3 912
	16 169 \$	(133) \$

9. Dépendance économique

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des subventions provenant du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) totalisant 251 467 \$ (225 787 \$ en 2022) et représentant 92 % (94 % en 2022) des produits.

10. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur le respect de conditions qui devraient être atteintes pour en assurer l'encaissement.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

Toujours dans l'espoir d'obtenir le budget ici-bas pour ouvrir le CELP 5 jours par semaine, le tableau 6 nous traduit les besoins financiers dont nous aurons besoin pour remplir pleinement notre mission

TABLEAU 6 : Prévisions budgétaires 2023-24 :

CIBLE : ouverture 5 jrs/semaine

But visé : ouvrir 5 jours par semaine du lundi au vendredi.

Revenus

PSOC mission globale	243,996 \$	Revenu assuré pour mission globale 2023-2024
Rehaussement requis	76,631 \$	Rehaussement ou revenus à combler
Location résidentielle	14,040 \$	
Location salles	6,660 \$	
Revenus d'activités	600 \$	
Intérêts sur épargne	40 \$	
Autres revenus (ristourne)	500 \$	
Cartes de membres	200 \$	
Dons	100 \$	
Total des revenus à prévoir	343,027 \$	

Dépenses : pour ouverture 5 jours par semaine

Masse salariale	230,161 \$	5 postes : DG, adjoint, 3 agents d'appartenance 4 jours/sem indexation incluse
Sous-contrats (ressourcement, soutien)	63,093 \$	Formations, entretien des locaux, comités, animateurs
Comptabilité	12,227 \$	Audit et entrée des données
Accueil et vie associative	5,238 \$	CA, buffet AGA, transports
Fournitures bureau et informatique	6,869 \$	Papeterie, etc ...
Assurances	5,007 \$	Assurances responsabilité civile et CA
Sécurité	1,667 \$	Système d'alarme, clés et surveillanc électroniques,
Taxes et permis	7,179 \$	Foncières, scolaires et permis
Électricité et chauffage	5,000 \$	
Téléphonie et internet	2,503 \$	
Publicité, site internet	2,000 \$	
Achat d'équipement	2,083 \$	Mobilier ou informatique
Total des dépenses prévisibles	343,027 \$	

LES ORIENTATIONS DU CELP POUR 2023-24

PAR ORDRE DE PRIORITÉS :

1. MISER SUR L'ACCUEIL, LE SITE INTERNET ET LA SUPERVISION/FORMATION CONTINUE À L'ÉCOSYSTÉMIE POUR RECRUTER POUR QUE LE CELP PUISSE REMPLIR SA PLEINE MISSION⁹.
2. RESTER À L'AFFUT DE BUDGETS POUR VISER L'OUVERTURE DU CELP À 5 JOURS ET L'OCCUPATION DES SALLES 7 JOURS ET SOIRS PAR SEMAINE.
3. ÊTRE À L'AFFUT DES OPPORTUNITÉS OU ENTENTES DE COLLABORATIONS AVEC DES GROUPES DU RÉSEAU LOCAL DE SERVICES SI LE CELP PEUT SE RENDRE ENCORE PLUS UTILE À SA SATISFACTION ET À CELLES DES AUTRES.
4. DÉVELOPPER UNE BASE DE DONNÉES À L'INTERNE POUR COMPILER ÉLECTRONIQUEMENT LES STATISTIQUES DU CELP
5. CHOISIR DES ALTERNATIVES DE VIE ASSOCIATIVE DE PARTAGE ET DE DÉMOCRATIE DE FAÇON À PROMOUVOIR LES APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR LA MOBILISATION ET L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNICATIONS.
6. EN COHÉRENCE AVEC L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU CELP, VISER À UTILISER À 80% LES DEUX SALLES SUR 7 JOURS PAR SEMAINE

⁹ Rappel : Depuis 2012 le but du CELP est d'arriver à former : « Une bonne équipe (à l'interne) de personnes bien formées en psychiatrie communautaire et en gestion administrative dans laquelle chacun jouerait seulement son propre rôle (occupationnel thérapeutique communautaire) dans l'actualisation des plans de services et d'action communautaire... une équipe habilitée à recueillir, analyser et échanger avec des professionnels à partir de résultats et constats obtenus dans la communauté. »

